

le monde des

artisans

juillet/août 2021 • 1,50 €

Bimestriel #143

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// MAINE-ET-LOIRE

PAYS DE LA LOIRE

**AU QUOTIDIEN,
MA CMA
M'ACCOMPAGNE
ET ME SOUTIENT**

**AUJOURD'HUI,
JE M'ENGAGE...
JE VOTE**

*Eric Weiland, artisan restaurateur
de véhicules d'époque*

ÉLECTIONS DANS LES CMA

DU 1^{er} AU 14 OCTOBRE 2021

**Artisans, votez en ligne sur artisansvotons.fr
ou par courrier**



Chambre
de **Métiers
et de l'Artisanat**

MAINE-ET-LOIRE

JE NE SUIS PAS QUE VOTRE FUTUR STAGIAIRE. JE SUIS VOTRE FUTUR TOUT COURT.

ANTOINE

Étudiant en Licence pro Commerce
En recherche de stage



**FAITES ENTRER L'AVENIR
DANS VOTRE ENTREPRISE**

Déposez vos offres sur
choisirmonstage.fr



iV
RECHARGE LIFE*

NOUVEAU ŠKODA **ENYAQ iV** LE SUV 100% ÉLECTRIQUE



ŠKODA

À PARTIR DE
459€/MOIS⁽¹⁾



**MAINTENANCE⁽²⁾
VÉHICULE DE REMPLACEMENT⁽³⁾
PERTE FINANCIÈRE INCLUSE⁽⁴⁾**



AUTONOMIE (WLTP) :
534 KM



ÉMISSIONS DE CO₂ :
0 G/KM

Modèle présenté : ENYAQ iV 80, avec options, LLD sur 37 mois et 45000 km, 37 loyers de 706€ après apport de 2000€ ramené à 0€ après déduction du bonus écologique.

(1) Location Longue Durée sur 37 mois et 45000 km pour un ENYAQ iV 60, 37 loyers de 459€ TTC avec apport de 4000€ ramené à 0€ après déduction du bonus écologique (2) Contrat de Maintenance obligatoire inclus dans les loyers souscrit auprès de Volkswagen GmbH. (3) Véhicule de remplacement obligatoire inclus dans les loyers, souscrit auprès d'EUROP ASSISTANCE France. La prestation est fournie par EUROP ASSISTANCE France - 1 promenade de la Bonnette, 92230 Gennevilliers, entreprise régie par le code des assurances, S.A. au capital de 23 601 857€. RCS Nanterre 451 366 405. (4) Perte Financière obligatoire incluse dans les loyers souscrits auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775 652 126 et MMA IARD - Société Anonyme au capital de 537 052 368 euros - RCS Le Mans 440 048 882 - sièges sociaux : 14 bd Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans cedex 9. Entreprises régies par le code des assurances.

Offres réservées à la clientèle professionnelle, hors taxis, loueurs et flottes, valables du 01/07/2021 au 31/08/2021, chez tous les distributeurs ŠKODA présentant ce financement, sous réserve d'acceptation du dossier par Volkswagen Bank GmbH - SARL de droit allemand - Capital 318 279 200€ - Succursale France : Bâtiment Ellipse 15 Avenue de la Demi-Lune 95700 Roissy en France - RCS Pontoise 451 618 904 - Intermédiaire d'assurance européen : D-HNGM-UG9MO-22 (www.orias.fr). Montants exprimés TTC, hors prestations facultatives. Sous réserve de bénéficier du Bonus écologique (conditions sur economie.gouv.fr).

Modèle de borne différent pour le marché français.

Publicité diffusée par le concessionnaire ŠKODA ANGERS enregistré à l'Orias sous le n° 07 024 107 en qualité d'intermédiaire en opération de banque à titre non-exclusif de Volkswagen Bank.

Gamme ENYAQ iV : consommation en cycle mixte (kWh/km) min - max : WLTP : 14,6 - 21,6. Rejets de CO₂ (g/km) : WLTP : 0 (en phase de roulage). Jusqu'à 534 kilomètres d'autonomie (norme WLTP), selon version et équipements.

Depuis le 1^{er} septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée.

Volkswagen Group France - S.A. - Capital : 198 502 510€ - 11, av. de Boursonne - 02600 Villers-Cotterêts - R.C.S. Soissons 832 277 370.

*Recharge Life = Rechargez votre vie

SKODA ANGERS
7 Boulevard de la Liberté - 49000 ANGERS
Tél. : 02 41 74 17 00



Nous sommes aujourd'hui à un tournant. La propagation du virus Covid-19 et de ses variants semble enfin maîtrisée grâce à l'effet conjugué des mesures de confinement et du progrès de la vaccination. Les chiffres des contaminations, des hospitalisations, des décès diminuent régulièrement, et nous pouvons nous en réjouir. Tout d'abord parce que trop de vies humaines ont été emportées, en France et dans le monde, par cette terrible pandémie, qui a par ailleurs profondément contraint notre mode de vie, que ce soit dans le travail ou dans les loisirs. Ensuite, parce que, enfin, les restrictions imposées à l'activité de beaucoup de nos entreprises sont progressivement levées, et que nous pouvons désormais regarder l'avenir avec un optimisme raisonné. Lorsque l'on porte un regard rétrospectif sur cette période, on constate que les artisans peuvent être fiers de la résilience dont ils ont fait preuve. Ils ont en effet démontré leur capacité à s'organiser, à innover pour s'adapter aux exigences de cette situation inédite et continuer ainsi à travailler pour apporter à leurs clients les produits et services indispensables. La chambre de métiers et de l'artisanat, avec l'ensemble des pouvoirs publics, s'est mobilisée pour être à vos côtés pendant ces moments difficiles, pour vous informer sur les dispositifs d'aide mis en place, pour vous conseiller sur la manière d'y accéder et de les utiliser, pour porter auprès des représentants de l'État et de la Région vos difficultés et les réponses à y apporter. Car c'est bien là le rôle des chambres de métiers et de l'artisanat : faire entendre la voix des artisans pour que leurs préoccupations soient prises en compte dans les politiques publiques, apporter aux entreprises les services favorisant leur développement, promouvoir l'économie de proximité, et singulièrement l'artisanat, comme un acteur économique majeur, porteur de valeurs plaçant l'homme au cœur de l'économie. Cette période correspond également à un tournant pour votre chambre de métiers et de l'artisanat. Nous arrivons en effet en fin de mandat, et vous trouverez dans ce magazine un bilan succinct de tout ce qui a été réalisé depuis 2016. Du 1^{er} au 14 octobre 2021, les artisans seront appelés à élire leurs représentants à la chambre de métiers et de l'artisanat. Comme le bilan des réalisations sur cinq ans l'atteste, et comme l'action de la Chambre durant la crise sanitaire et économique que nous venons de traverser l'a démontré, votre chambre de métiers et de l'artisanat est utile. Alors du 1^{er} au 14 octobre, n'hésitez pas : votez !

Joël Fourny
Président de la CMAR
des Pays de la Loire

Patrick Bouvier
Président de la CMA Maine-et-Loire

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



ACTUALITÉS 04

Concours Entrepreneurs de talent
Plus d'une centaine d'entreprises labellisées
Éco-Défis en Maine-et-Loire !

Salon des Artisans et créateurs

Du traditionnel au contemporain

Soirée d'informations thématiques : vous accompagner tout au long de la vie de votre entreprise

Gagnez en visibilité et en efficacité sur Internet

PRATIQUE 22

Opération recrutement « Prends en main ton avenir »

10 EN PAYS DE LA LOIRE Actualités régionales

L'ADEA : titre assistant(e) de dirigeant du chef d'entreprise
« Portes ouvertes » à l'Urma49
Commerce à distance : changements de TVA au 1^{er} juillet !

REGARDS 32

Métier : ascensoristes et artisans tonneliers

Prestige : Petitcollin, usine à poupons

Trait d'union : au milieu des étals
Opinion : Guillaume Cairou

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 24 pour les abonnés du Maine-et-Loire.

Le Monde des artisans n° 143 • Juillet-août 2021. Édition du Maine-et-Loire. **Président du comité de rédaction des pages locales:** Gérard Aubry. Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat du Maine-et-Loire. **Éditeur délégué :** Stéphane Schmitt. **Rédaction :** ATC (Tél. 0665622885, e-mail : lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro :** Julie Clessienne, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Laetitia Muller), Cécile Vicini. **Secrétariat de rédaction :** Média et Artisanat (Marine Anthony). **Rédaction graphique :** Pixel6TM. **Publicité :** ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris. Thierry Jonquière (Tél. 0622693022, fax 0561594007, e-mail : thierry.jonquieres@wanadoo.fr) et Cédric Jonquière (Tél. 0610348133, fax 0561594007, e-mail : cedric.jonquieres@orange.fr). **Photographies :** Pixel6TM, en couverture : Mavoimages, © pages départementales : CMA49, sauf mention contraire. **Promotion diffusion :** Shirley Elter (Tél. 0387691818). Tarif d'abonnement 1 an. France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : voir consultation. **Conception éditoriale et graphique :** TEMA/TM (Tél. 0387691801). **Fabrication :** Pixel6TM (Tél. 0387691818). **Éditeur :** Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex 1 (Tél. 0387691818, fax 0387691814). **Président et directeur de la publication :** François Grandidier. **N° commission paritaire :** 0326 T 86957. **ISSN :** 1271-3074. **Dépôt légal :** à parution. **Impression :** Socsoprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal.





Concours ENTREPRENEURES DE TALENT

ÉDITION 2021. Afin de valoriser la place des femmes cheffes d'entreprise et l'importance de leur contribution à l'économie de proximité, la chambre de métiers et de l'artisanat en lien avec l'État et particulièrement la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité a créé le concours « Entrepreneures de Talent ».

PRÉSENTATION DES CANDIDATES AU PRIX DÉPARTEMENTAL DANS LES CATÉGORIES JEUNESSE, ENGAGEMENT ET INNOVATION

JEUNESSE 2021



Mégane Gasnier, Tianguis, friperie ambulante

Tianguis est une friperie itinérante événementielle à bord d'un camion aménagé en espace boutique, pour une clientèle adulte mixte. Mégane y vend des vêtements et accessoires d'occasion, lors d'événements festifs, dans des

lieux de vacances, des cafés, sur les marchés. Ces vêtements d'occasion proviennent des Pays de la Loire, remis au goût du jour et parfois transformés.

CONTACT : 0664 268247 - friperie.tianguis@gmail.com
www.friperie-tianguis.com - [f](#) [t](#) @friperie.tianguis



Sarah Mazurkiewiez, le Salon by Sarah, coiffeuse

Après avoir consacré plusieurs années à l'équipe de France et obtenu la médaille d'Or lors du championnat du monde de coiffure 2018, Sarah avait à cœur de relever de nouveaux challenges. Son objectif : reprendre une entreprise.

C'est chose faite ! Elle ouvre son salon de coiffure en 2019, et désireuse de transmettre ses acquis et ses compétences, elle a embauché deux apprenties.

CONTACT : 20 place de l'Église 49250 Saint-Mathurin-sur-Loire - 02 4168 0973 - [f](#) [t](#) @LeSalonBySarahStMathurin

ENGAGEMENT 2021



Sylvie Brochard, Couleursedona, maroquinière

Fort de son parcours de plus de quinze ans dans la maroquinerie de luxe, Sylvie décide de donner un sens à sa carrière en créant sa propre marque de maroquinerie : des sacs et pochettes haut de gamme en séries limitées et personnalisables qu'elle crée de façon artisanale près de Cholet.

CONTACT : 0695 492437 - sylvie@couleursedona.com
www.couleursedona.com - [f](#) [t](#) @CouleurSedona

Les lauréates
seront connues
début juillet

ENGAGEMENT 2021 (SUITE)



Léandra Moutsinga, Les Savons de Léandra, savonnière

La grande aventure de la savonnerie a commencé en 2014, lorsque Léandra a cherché des solutions naturelles pour soigner la peau de ses enfants. Ne trouvant pas de savons sans huile

de palme, elle s'est renseignée sur les différents procédés pour en fabriquer. Léandra fabrique huit sortes de savons pour visage et corps, un shampoing solide ainsi que différents accessoires zéro déchet comme les lingettes démaquillantes.

CONTACT : 101 lieu-dit La Farinière Andrezé
49 600 Beaupreau-en-Mauges - 0614 26 43 21 -
lessavonsdeleandra@laposte.net
www.lessavonsdeleandra.com - @lessavonsdeleandra



Églantine Perivier, Bijouterie Perivier, bijoutière-joaillière

Bijoutière-joaillière, Églantine propose la réparation de bijouterie et d'horlogerie, la transformation, fabrication et création de bijoux. Elle s'est

installée à Vihiers, sa ville natale, pour maintenir les services dans sa petite commune. « Je voudrais montrer qu'il est possible de s'installer dans des communes de plus petite taille. Il est aussi important de valoriser notre savoir-faire et nos petites entreprises. »

CONTACT : 25 place Charles de Gaulle 49310 Vihiers -
09 81 90 20 98 - bijouterieperivier@gmail.com
 @bijouterieperivier



Justine Pommier, Cultivons votre entreprise, conseil aux entreprises

Lors de sa dernière activité salariée, Justine a été sollicitée par différents entrepreneurs et dirigeants d'entreprise pour les accompagner dans leur stratégie commerciale, marketing et

communication et leur déploiement opérationnel. L'idée a germé. Elle s'est installée à son compte et a aussi créé un collectif d'entrepreneurs nommé Les Watts dans un esprit de mutualisation des compétences.

CONTACT : 06 86 16 68 58 - cultivonsvotrentreprise@gmail.com
cultivonsvotrentreprise.com @JustinePommier
 cultivons votre entreprise



Anouck Tharreau, We green up, conseil aux entreprises

Du diagnostic, en passant par le registre déchets, la fourniture de bacs, d'affiches de tri, la formation du personnel..., Anouck propose une offre complète de prestations « clé en main » qui

permet d'optimiser au maximum les déchets de l'entreprise tout en réduisant son impact écologique, ses coûts et tout en développant son engagement sociétal. Elle dispense également de la formation aux étudiants et dirigeants d'entreprises. »

CONTACT : 25 rue Lenepveu 49100 Angers - 06 65 66 72 84
anouck@wegreenup.fr - www.wegreenup.fr - @we8green8up

INNOVATION 2021



Axelle Bousquet, Maman, aide-moi à aller mieux! Conseil aux parents

Institutrice de formation, maman de plusieurs enfants neuro atypiques, Axelle a toujours été attentive aux difficultés de ses enfants. Elle a cherché comment améliorer le quotidien

d'enfants souffrant de troubles neurodéveloppementaux (Troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité, avec ou sans impulsivité, Trouble du spectre de l'autisme), avec un traitement autre que médicamenteux. La solution : la micronutrition (complément alimentaire naturel).

CONTACT : axelleb.flp@gmail.com - Maman, aide-moi à aller mieux



Frédérique Groleau, Studio la Bourscale / Un jour un village, créatrice de programmes touristiques

Frédérique, amoureuse de son pays et de son riche patrimoine, a créé des box « Un jour un village » permettant une immersion dans des villages à

potentiel culturel et touristique, le temps d'une journée. Les visiteurs ont accès sur une journée complète au patrimoine local, profitent d'une activité, réalisent une visite insolite, rencontrent des artisans passionnés et passionnants, découvrent des ateliers d'artistes et artisans d'art.

CONTACT : 06 79 84 33 08 - www.unjourunvillage.fr
 @boxunjourunvillage - @unjourunvillage



Genny Moore, Genny's Flowers SARL, location de compositions florales artificielles

Genny propose la location de compositions florales artificielles, des murs de fleurs, arbres et plantes. Elle s'adresse aux entreprises pour embellir

leurs espaces de travail de manière plus régulière par un abonnement mensuel ou le temps d'un événement.

CONTACT : 28 rue de l'Hôtellerie 49100 Angers
06 86 17 58 16 - contact@gennysflowers.com
location-de-fleurs.com - @gennysflowers



Céline Renou, Atelier Renou, décoratrice-stucatrice

Après neuf ans aux côtés d'artistes du théâtre, Céline a choisi de se reconvertir dans la décoration murale au naturel. Elle propose des enduits

décoratifs faits maison et « sur-mesure » : à base de terre crue, de chaux, de plâtre, badigeons, tadelakt, ornementation (sgraffito), création de couleurs.

CONTACT : 06 51 82 53 79 - contact@atelier-renou.fr -
www.atelier-renou.fr - @atelier.renou

Plus d'UNE CENTAINE D'ENTREPRISES labellisées Éco-Défis en Maine-et-Loire !

2017 - 2021. Alors que l'écologie est au cœur de nos modes de fonctionnement, le label Éco-Défis valorise les artisans-commerçants qui mettent en place des actions concrètes pour protéger l'environnement et rentrer dans une démarche de responsabilité Sociétale.

Comment ?

Un état des lieux est réalisé par un conseiller de la chambre de métiers et de l'artisanat avec le chef d'entreprise sur 7 thématiques : déchets, emballages, énergie, eau, mobilité, produits, sociétal et durable. L'entreprise doit réaliser ensuite 3 défis pour obtenir le label (exemples : installation de LED et de matériels économes en eau, utilisation de contenants rechargeables, développement des circuits courts, valorisation et réduction des déchets, etc.).

Après labélisation, l'artisan-commerçant se verra remettre un trophée lors d'un évènement médiatique ainsi que des outils de communication pour



pouvoir afficher son engagement environnemental auprès de sa clientèle. L'accompagnement est financé via un partenariat entre l'Ademe, la chambre de métiers et de l'artisanat et les partenaires territoriaux.

Ils l'ont fait !

Depuis le début de l'année 2021, des nouvelles entreprises ont été labélisées :

- Belle de Maine à Bouchemaine ;
- Institut Passionn'elle à Montreault-sur-Evre ;

→ La Pharmacie de Brissac à Brissac Loire Aubance ;

→ Le Coin des Artistes de Saint-Martin-du-Fouilloux ;

→ Un Chat dans la boutique de Trémentines.

D'autres ont renouvelé leur label :

→ Aquapol/Store et fil de Saint-Georges-sur-Loire ;

→ Atelier C du Tremblay ;

→ Il était une fleur de Chalonnes-sur-Loire ;

→ La Mie du Potier du Fuiet.

Bravo à toutes ces entreprises pour leur engagement !

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

developpementdurable49@artisanatpaysdelaloire.fr - 02 41 22 61 04

DES CHEVEUX POUR LA PLANÈTE

ET SI, DANS LE MONDE D'APRÈS, LES CHEVEUX DEVENAIENT UNE MATIÈRE PREMIÈRE INDISPENSABLE À LA PRÉSERVATION DE NOTRE PLANÈTE ?

En tant que professionnels de la coiffure, les cheveux coupés de vos clients représentent un volume important dans vos poubelles. Depuis quelque temps des mouvements comme Coiffeurs Justes, Fake Hair Don't Care, etc. voient le jour pour que ces cheveux soient réemployés.

À l'heure où l'environnement s'affirme comme une préoccupation majeure des acteurs économiques et des particuliers, les sociétés Capillum et Urby (filiale du groupe La Poste) ont collaboré pour vous proposer une solution simple, durable et économe :

- Urby se propose de collecter les déchets de cheveux sur votre territoire ;
- Capillum s'engage à les transformer en produits agricoles (paillages), en boudins de dépollution pour les mers et océans ou en soins d'esthétique médicale.

En partenariat avec la chambre de métiers et de l'artisanat, Urby et Capillum ont présenté leur déploiement sur le territoire d'Angers Loire Métropole lors d'une visioconférence, le lundi 14 juin 2021 dernier.

SI VOUS SOUHAITEZ DES INFORMATIONS SUR CETTE OPÉRATION, N'HÉSITÉZ-PAS À NOUS CONTACTER :

developpementdurable49@artisanatpaysdelaloire.fr - 02 41 22 61 04





-50% sur les **Forfaits Cristal**
et **Packs Famille***

Parce que nous vous accompagnons déjà à titre professionnel,
le Forfait Cristal et le Pack Famille sont à moitié prix
pour vous et votre famille.

BANQUE POPULAIRE
GRAND OUEST



*Cotisation mensuelle au titre d'un Forfait Cristal ou un Pack Famille souscrit par un client professionnel.

Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint-Grégoire cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime - Crédit photo : istockphoto

COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

artisans



THIERRY JONQUIÈRES

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

thierry.jonquieres@wanadoo.fr

CÉDRIC JONQUIÈRES

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

cedric.jonquieres@orange.fr



PARTENAIRE DE
LA PERFORMANCE DES
CHEFS D'ENTREPRISE

Conseil & Expertise comptable

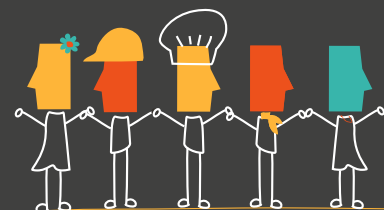
12 agences de proximité

Conseil et pilotage d'activité

Expertise comptable - Paie

Informatique

Fiscalité - Patrimoine



02 41 33 66 66

www.49.cerfrance.fr

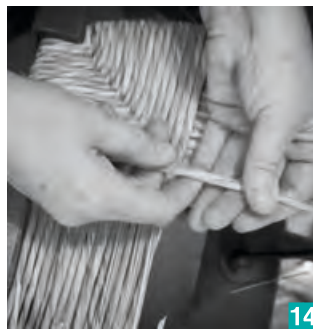
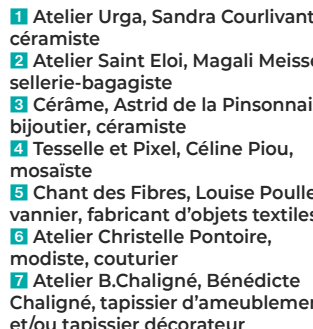
CERFRANCE
entreprendre, ensemble

Salon des Artisans ET CRÉATEURS

Dans le cadre de la 18^e édition des Rendez-vous au Jardin, les 5 et 6 juin 2021, le Musée de la Mode et du Textile, à Cholet, a organisé son 8^e Salon des Artisans et Créateurs. Retour en images...

En parallèle de la découverte des différentes variétés de plantes à fibre textile, les visiteurs ont pu découvrir le travail de plusieurs artisans d'art qui ont dévoilé leurs savoir-faire à travers des démonstrations. À cette occasion, une exposition de photographies a mis

en lumière 14 artisans d'art de la région. Initialement réalisée pour les Journées européennes des métiers d'art (Jema), cette exposition de photographies en noir et blanc et grand format illustre le travail des mains dans l'artisanat d'art.



1 Atelier Urga, Sandra Courlivant, céramiste
 2 Atelier Saint Eloi, Magali Meisse, sellerie-bagagiste
 3 Cérâme, Astrid de la Pinonnais, bijoutier, céramiste
 4 Tesselle et Pixel, Céline Piou, mosaïste
 5 Chant des Fibres, Louise Poulet, vannier, fabricant d'objets textiles
 6 Atelier Christelle Pontoire, modiste, couturier
 7 Atelier B.Chaligné, Bénédicte Chaligné, tapissier d'ameublement et/ou tapissier décorateur

8 L'Atelier des Mille Feuilles, Hélène Limousin, relieuse
 9 Atelier de Tof, Christophe Valencon, luthier en guitare et/ou restaurateur de guitares, ébéniste
 10 C'est un Carton, Hélène Bailly, fabricant d'objets en papier et carton
 11 Laurent Bertin Arts graphiques, enlumineur
 12 OD Rénovation, Oliver Dupé, tailleur de pierre, maçon patrimoine bâti
 13 Ébénisterie Leblanc, Fabrice Leblanc, ébéniste
 14 Rempail'age - Béatrice Delaunay, canneur-rempailleur

Ces photos ont été réalisées par Marc Bealet, responsable de l'antenne de Cholet de la CMA Maine-et-Loire.



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi



Chambre de métiers et de l'artisanat

BILAN DE MANDATURE 2016 - 2021

En octobre prochain se terminera le mandat des élus actuels de la chambre de métiers et de l'artisanat de région des Pays de la Loire.

C'est le moment de dresser le bilan du programme élaboré en début de cette mandature pour la période 2016-2021, et de présenter les actions réalisées.



Axe 1 : la représentation politique

- Mobilisation des députés et des sénateurs sur les enjeux relatifs à l'artisanat et les évolutions de la législation
- Rencontres régulières avec les élus locaux

- Élaboration et diffusion de documents d'information sur l'artisanat :
 - notes de conjonctures
 - chiffres clés
 - études territoriales diverses

- Prise en compte de l'artisanat dans les politiques publiques :
 - Programme de mandature
 - SRDEII
 - SRADDET
 - Pacte pour la ruralité
 - Programme régional de l'artisanat

- Développement de partenariats avec les acteurs économiques :
 - Banques
 - Assurances
 - Mutuelles
 - Chambres consulaires (909)

Consolider
le réseau avec les élus et acteurs économiques nationaux, régionaux et territoriaux

125 élus

- Rencontres régulières avec le préfet de région, les préfets de départements, la présidente de région, les présidents de départements
- Présence des élus de l'artisanat au Ceser

Porter
nos idées et nos propositions en mobilisant les artisans de tous les territoires de la région Pays de la Loire

- Désignation de 32 membres associés représentant l'artisanat au plus près des territoires, en appui des 125 membres élus.

Affirmer
l'identité de l'artisanat par l'économie de proximité

- Valorisation de l'économie de proximité :
 - Livre blanc
 - Biennales
- Communication régulière sur les valeurs de l'artisanat avec *Le Monde des Artisans* et les médias

Développer
notre présence auprès des entreprises artisanales

- Mobilisation des conseillers territoriaux de la CMA pour appuyer les élus de l'artisanat dans leur représentation politique du secteur
- 6 développeurs de l'apprentissage en 2016 – 17 en 2021

Se positionner
comme acteur de l'aménagement du territoire

- Prises de position sur les projets structurants pour le territoire par les élus de la CMA
 - 1340 représentations assurées dans les instances territoriales
 - 800 notes et études territoriales ou sectorielles réalisées

De 59 000 établissements en 2016 à 73 000 en 2021

Valoriser
les qualifications des artisans

- Promotion des titres d'artisan et de maître artisan

Former
les élus de l'artisanat à l'exercice de leur mandat

- 43 élus et membres associés formés sur les thèmes suivants :
 - Rôle de l'élu et du membre associé au sein de la CMA
 - Prise de parole
 - Relations avec la presse
 - Construire une collaboration efficace avec les élus locaux
- Création de l'Académie de l'artisanat pour former les représentants du secteur

Axe 2 : les services rendus aux entreprises artisanales et aux territoires

- Développement des services en ligne :
 - Répertoire des métiers
 - Contrats d'apprentissage

- Développement d'une offre de formation initiale et continue individualisée avec :
 - La modularisation des contenus
 - L'hybridation et la formation à distance

- Déploiement d'une gestion de la relation client (GRC) pour mieux répondre aux besoins des entreprises

- Création d'une association des anciens apprentis de l'Urma : Le Club'Urma (2021)

- Création d'une offre de services individualisée dans le numérique :
 - Autodiagnostic, Diagnostic
 - Capea numérique

Proposer une offre de services adaptée aux besoins de l'artisanat

Renforcer l'accompagnement en fidélisant les acteurs de l'artisanat, de l'apprenti au cédant

- Mise en place d'une plateforme numérique pour faciliter les relations avec les artisans et accéder à l'offre de services

- Proposer un suivi individualisé sur tout le parcours, de l'apprenti au cédant

- Avec l'offre de services de la CMA, possibilité offerte aux artisans de bénéficier d'un accompagnement collectif ou individuel tout au long de la vie de l'entreprise (de la création à la cession)

- Développement quantitatif et qualitatif de l'apprentissage :
 - 5000 apprentis en formation à l'Urma en 2016 – 6300 en 2021
 - 17 nouvelles formations ouvertes depuis 2016
 - Création de la Prépa- apprentissage
 - Les 5 centres de formation certifiés Qualiopi
 - Programme de rénovation des 5 centres de formation en cours de réalisation

Chiffres clés créations

- 24240 porteurs de projets sensibilisés
- 19556 créateurs repreneurs formés
- 10729 créateurs accompagnés
- 1843 repreneurs accompagnés
- 5372 entreprises suivies après leur immatriculation
- 2095 cédants conseillés pour leurs projets
- 10 000 artisans accueillis en formation continue

130 000 formalités d'entreprises réalisées

2700 entreprises accompagnées individuellement et 700 entreprises accompagnées collectivement sur des actions de développement durable

Augmenter la lisibilité de l'offre de services à travers une démarche marketing

- Mise en place d'une démarche marketing pour rendre l'offre de services plus lisible et plus attractive
- Déploiement de Artisa'Night pour la promotion du numérique

- Promotion et mise en œuvre du Cycle d'amélioration des performances de l'entreprise artisanale (CAPEA)

- Participation à de nombreux Salons et forums de promotion des métiers de l'artisanat et des formations de l'Urma

Diffuser l'offre de services

- Création de nouveaux supports de communication : sites Internet, newsletters, magazine régional, questionnaires, enquêtes

- Présence de la CMA dans les différents réseaux de la création d'entreprise sur tout le territoire régional

Contractualiser avec les groupements d'artisans et les EPCI pour développer une approche collective

- Création de partenariats avec les acteurs de l'insertion et de l'emploi : Missions locales, Pôle emploi, Conseils départementaux

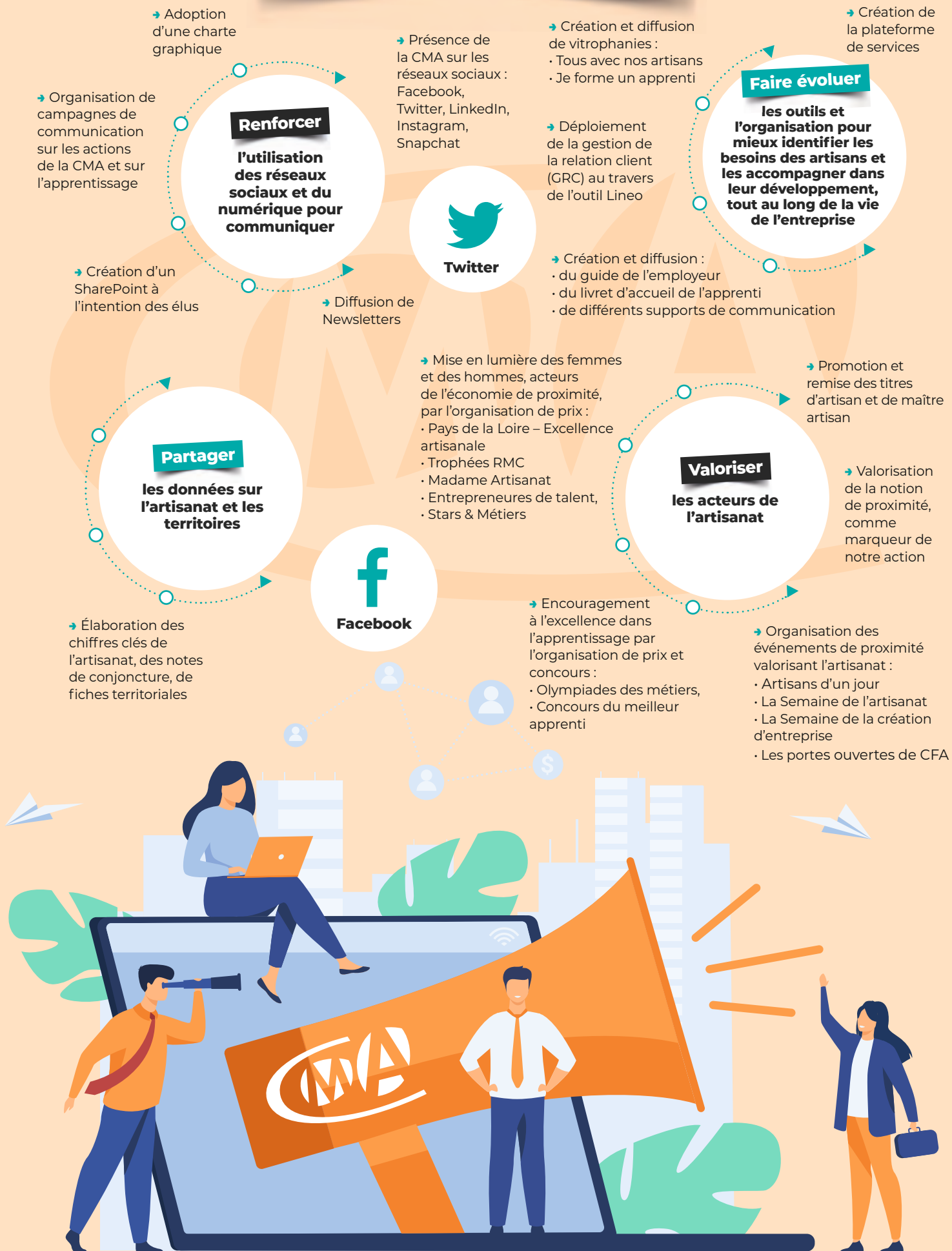
Fédérer les artisans autour de notre projet

- Diffusion de l'offre de services de la CMA sur tout le territoire régional

- Mise en œuvre des programmes :
 - Écologie industrielle et territoriale
 - Répar'Acteurs

- Organisation des Artisanat'Tours : rencontres avec les artisans sur les territoires

Axe 3 : la notoriété de la CMAR



Élections chambres DE MÉTIERS et de l'artisanat

DU 1^{ER} AU 14 OCTOBRE 2021 : ARTISANS, VOTEZ! Dans trois mois, se dérouleront les élections de vos représentants dans les chambres de métiers et de l'artisanat : la mobilisation de toutes et de tous est nécessaire pour faire entendre la voix de la Première Entreprise de France.

Du 1^{er} au 14 octobre prochain, vous élirez des représentants qui, comme vous, ont l'envie d'entreprendre et de défendre les valeurs de l'artisanat. Votre voix compte! Plus vous serez nombreux à voter, mieux vous défendrez vos intérêts auprès des pouvoirs publics et plus l'artisanat pèsera dans les décisions au niveau national, régional et départemental.

QUELQUES CHIFFRES

**NOMBRE D'ÉLUS À LA CHAMBRE
DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
DES PAYS DE LA LOIRE :**

100

**NOMBRE D'ÉLUS AU SEIN
DE CHAQUE CHAMBRE DE NIVEAU
DÉPARTEMENTAL :**

35

À quoi sert votre chambre de métiers et de l'artisanat et pourquoi voter ?

Les chambres de métiers et de l'artisanat sont administrées par des artisans élus pour cinq ans, avec une tutelle administrative et financière assurée par les préfets de Région. La chambre de métiers et de l'artisanat a pour principales missions :

- tenir le répertoire des métiers
- soutenir le développement économique des entreprises artisanales et des métiers d'art
- attribuer les titres de maître artisan
- organiser l'apprentissage dans les secteurs des métiers
- être autorité compétente en matière de qualification professionnelle
- favoriser la promotion professionnelle des chefs d'entreprise et des salariés du secteur



Son fonctionnement en Pays de la Loire

→ la chambre de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire compte cinq chambres de niveau départemental : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée.

L'assemblée générale de la chambre de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire définit les orientations, vote le budget et approuve les comptes. Elle désigne en son sein un président, les membres du Bureau et des commissions chargées de mettre en œuvre les orientations qu'elles ont définies.

Les chambres départementales travaillent en proximité sur les enjeux et problématiques de chaque territoire.

Élections à la Chambre de métiers et de l'artisanat : mode d'emploi

Qui vote ?

Sont électeurs les dirigeants et conjoints collaborateurs inscrits ou mentionnés au répertoire des métiers au 14 avril 2021 et âgés d'au moins dix-huit ans, sans condition de nationalité.

La liste électorale est consultable à la chambre de métiers et de l'artisanat et en Préfecture, dans chaque département.

Qui est candidat aux élections ?

Des artisans inscrits au Répertoire des métiers sur le département siège de l'entreprise et ayant deux ans d'inscription minimum au RM, sans interruption, à la date de clôture du scrutin c'est-à-dire au 14 octobre 2021.

Type de scrutin ?

Scrutin de liste à la proportionnelle à un tour

Quand voter ?

Vous pouvez voter **à partir du 1^{er} jusqu'au 14 octobre 2021 à minuit.**



Proclamation des résultats le 19 octobre.

Comment voter ?

Le vote s'effectue par correspondance ou par internet. Dans tous les cas, c'est simple, rapide et confidentiel.

→ Par correspondance

Un kit de vote vous sera adressé personnellement par la poste.

Il comprendra :

- les bulletins de vote de chaque liste (bulletin et profession de foi),
- une enveloppe électorale,
- une enveloppe de retour pré affranchie à l'adresse de la préfecture de Région.

Vous élirez en un seul suffrage à la fois les membres de votre chambre de métiers et de l'artisanat départe-

mentale et de la chambre de métiers et de l'artisanat de Région.

Vous votez pour une liste entière. Vous ne pouvez ni ajouter, ni supprimer, ni remplacer aucun candidat sur les listes. À défaut, votre vote sera considéré comme nul. Vous placez votre bulletin de vote dans l'enveloppe électorale fournie à cet effet.

Postez l'enveloppe pré-affranchie **au plus tard le 14 octobre**, le cachet de la Poste faisant foi.

→ Par Internet :

- Un identifiant propre vous sera communiqué pour vous connecter à la plateforme.
- Vous choisirez la liste pour laquelle vous souhaitez voter.
- Vous devrez confirmer votre vote à l'aide d'un code envoyé par sms sur votre portable.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT DE VOTER POUR VOS REPRÉSENTANTS ?

Les artisans que vous allez élire sont proches de vous et connaissent la réalité du terrain. Ils veillent à l'efficacité des services mis à votre disposition par les chambres de métiers et de l'artisanat pour vous accompagner, de la création de votre entreprise à sa transmission. Ces élus vous représenteront aussi auprès des pouvoirs publics : État, Conseil régional, collectivités locales. Ils auront à cœur de défendre vos intérêts au quotidien, pour les cinq ans à venir.

Nos prestations? C'est vous qui en parlez le mieux!



« Nous avons formé une vingtaine d'apprentis en CAP, MC et BP. Je n'imaginais pas faire sans la CMA! Je ne veux prendre aucun risque. C'est très simple, efficace et d'un rapport qualité prix parfait pour moi! Je ne vois pas quoi demander de plus. La formation de nos apprentis, c'est nos repreneurs de demain! », Nathalie Lelievre, coiffeuse.



« J'ai toujours fait rédiger mes contrats par la CMA. Je suis satisfaite de la prestation et des services fournis. Le guide employeur est un bon outil qui regroupe une mine d'or d'informations », Audrey Guigot, toiletteuse canin.



« Nous avons formé plus de 50 apprentis en CAP, MC ET BTM! Bien que le dossier reste relativement simple à constituer, il est important de le faire correctement. Depuis toujours nous travaillons avec la CMA. Elle nous apporte une sérénité sur les documents juridiques et des réponses au cas par cas », Patrick Gelenscer, chocolatier.

Simplifiez-vous l'apprentissage avec votre service formalités juridiques!

MA CMA EST UTILE! La région Pays de la Loire est la plus dynamique de France en matière d'apprentissage. Les entreprises artisanales figurent au 1^{er} rang des employeurs d'apprentis. Une majorité d'entre elles font appel aux compétences de la CMA pour leurs formalités. En 2020, 6 500 contrats ont bénéficié de son appui. Gros plan sur une prestation utile pour éviter les erreurs coûteuses et gagner un temps précieux!

Du projet de recrutement d'un apprenti...

Qu'est-ce qu'un contrat d'apprentissage? Quelle qualification dois-je avoir pour former un apprenti? Quelles autorisations pour utiliser les machines dangereuses? Quels droits et devoirs ont l'employeur et l'apprenti(e)? Comment embaucher un mineur étranger?..

à la rédaction du contrat...

La CMA met à ma disposition, un guide de l'employeur présentant l'essentiel pour bien recruter par l'apprentissage et assure une veille juridique. Elle regroupe les informations sur mon entreprise et sur mon apprenti(e) et calcule sa rémunération. Elle rédige le contrat d'apprentissage.

... jusqu'à son suivi!

La CMA vous accompagne dans vos démarches auprès de l'OPCO. Elle établit aussi les avenants nécessaires. En cas de difficultés, elle propose un service médiation, voire établit les ruptures de contrat.



Des tarifs raisonnables pour des prestations d'expert

1^{er} contrat 65 €

2^e contrat et suivants signés en 2021 (année civile)

+ D'INFOS

Nantes - 0251138350 - apprentissage44@artisanatpaysdelaloire.fr
 Saint-Nazaire - 02 40 22 19 35 - antennesaintnazaire@artisanatpaysdelaloire.fr
 Angers - 02 41 22 61 22 - apprentissage49@artisanatpaysdelaloire.fr
 Cholet - 02 41 62 64 87
 Laval - 02 43 49 88 88 - apprentissage53@artisanatpaysdelaloire.fr
 Le Mans - 02 43 74 53 51 - apprentissage72@artisanatpaysdelaloire.fr
 La Roche-sur-Yon - 02 51 44 35 15 - apprentissage85@artisanatpaysdelaloire.fr
 Et sur artisanatpaysdelaloire.fr / En un clic / documents à télécharger /
 Fiche entreprise : rédaction du contrat d'apprentissage

DU 14 AU 18 JUIN 2021

Semaine pour la qualité de vie au travail



Initiée par l'Anact-Aract, la Semaine pour la qualité de vie au travail permet de s'interroger sur son environnement et sa manière de travailler y compris en tant qu'artisan. Votre CMA, en partenariat avec l'Aract Pays de la Loire, lance un appel à projet régional baptisé : « Transformateur Numérique de l'Artisanat ».

Pourquoi ?

Mettre les usages et solutions numériques au service de la qualité de vie au travail ou l'intégrer dans votre projet de transformation numérique, c'est appréhender différemment votre projet numérique et c'est un gage de réussite. En effet, il s'intègre au contexte de votre entreprise, à vos objectifs et à vos valeurs.

C'est quoi ?

Les 8 et 22 novembre 2021 à Angers, immergez-vous dans votre projet grâce aux deux sessions d'accélération (coaching individuel et collectif).

Testée et approuvée,
l'approche
Transformateur
est efficace

Objectifs :

- Dézoomer votre projet.
- Le définir, l'améliorer, le sécuriser et le rendre attractif.
- Gagner le soutien d'experts pour que votre projet prenne son envol.

Pour qui ?

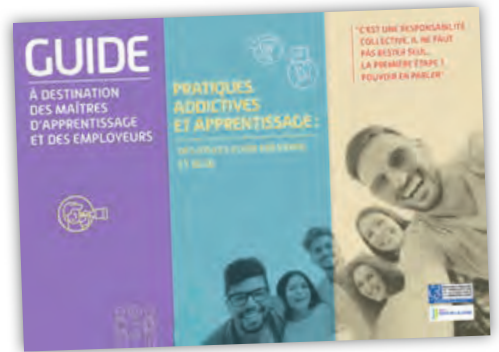
- Être inscrit au Répertoire des Métiers régional + avoir au minimum 1 salarié + avoir un projet de transformation numérique (peu importe sa maturité).

→ Vous avez bénéficié d'un diagnostic numérique et/ou participé au Capea Numérique, vous êtes aussi concerné.

La dématérialisation, la robotisation, l'intégration des réseaux sociaux, d'outils de gestion, de commercialisation, de traçabilité, l'acquisition de matériels, logiciels, système d'informations, l'implantation de tablettes, Smartphones... sont autant de projets qui combinent numérique et qualité de vie au travail. Alors, postulez. On n'attend plus que vous (nombre de places limité - participation financière de 59€/j).

JE PARTICIPE !

POUR RECEVOIR VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE, CONTACTEZ :
Meriem Bouteria
mbouteria@artisanatpaysdelaloire.fr



FOCUS : LES ADDICTIONS AU TRAVAIL

Mieux prévenir pour mieux accompagner

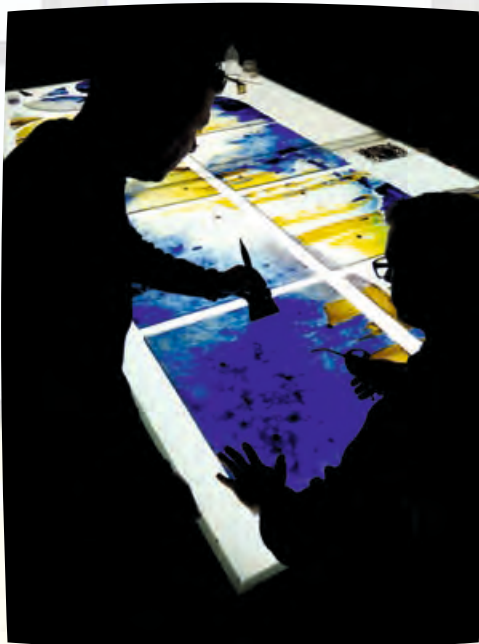
Sources d'accidents et d'arrêts de travail, les addictions ont aussi pour conséquences la dégradation des relations et la performance au travail.

L'employeur doit mettre en place des mesures de prévention (obligation de résultat) pour assurer la sécurité sur le lieu de travail y compris pour les apprentis.

Les cinq Urma, la CMA, en partenariat avec l'Association Addictions France des Pays de la Loire, agissent en matière de prévention addictions au plus près des cibles. Afin de vous outiller et de vous aider dans cette démarche, le Guide « addictions à destination des maîtres d'apprentissage et employeurs » est à votre disposition sur simple demande. Des ateliers vous seront également proposés pour une prévention et un accompagnement efficaces.

Contacts : L'Urma de votre département ou Meriem Bouteria - mbouteria@artisanatpaysdelaloire.fr





▲ Création de vitraux contemporains à l'Abbaye des Anges – Landeda (29)

Du **TRADITIONNEL** au **CONTEMPORAIN**

ÉRIC BOUCHER, VERRIER D'ART. Depuis vingt ans cet artisan passionné travaille le verre sous toutes ses formes.

Après une formation qualifiante de 5 ans (vitrailiste et décorateur sur verre), 1 an de pratique dans un atelier spécialisé dans la restauration de vitraux classés monuments historiques et 3 ans d'expériences dans l'industrie et la technologie du verre, Éric Boucher crée son propre atelier en 2000, alliant création et restauration de vitraux et d'objets d'art en verre.

Éric est un passionné du verre : sa couleur, sa transparence et le mouvement qu'il donne à chacune de ses pièces, jouant avec les sensibilités opposées comme le verre industriel plat et le verre fusionné en relief; verre uni et chamarré; couleur neutre et vive; forme géométrique et forme fluide.

Pour ses clients, tout est possible dans la réalisation de leur projet : la remise à neuf de vitraux colorés, la fabrication de mobilier, lustres, tableaux lumineux, claustra...

Ces créations peuvent être imaginées grâce à une technique traditionnelle du vitrail monté en plomb, mais aussi par un procédé moderne développé

depuis quelques années à l'atelier : le verre fusionné. Particulièrement intéressant, ce dernier permet de s'affranchir du chemin de plomb, qui visuellement peut entraver l'expressivité d'une composition contemporaine. Ainsi libérée de tout liseré noir, l'image se dessine en poudres et peintures entre plusieurs épaisseurs de verre, et se fige dans un four entre 750 et 900 degrés.

Un savoir-faire utilisé dans des monuments historiques

Son savoir-faire résolument moderne est parfois utilisé pour des anciens édifices classés aux monuments historiques. Les employés d'Éric Boucher ont chacun une maîtrise et un parcours différent : spécialiste du verre, graphisme, architecture, beaux-arts...), ce qui leur permet de diversifier leurs réalisations.

Pour exemple, il est intervenu avec son équipe dans la réalisation de vitraux contemporains en verre thermoformé à l'Abbaye Notre Dame des Anges (fondée en 1509 par

les Franciscains), édifice classé à Landéda dans le Finistère. Le maître verrier a puisé son inspiration dans les éléments naturels maritimes. L'Abbaye donnant directement face à l'océan, les réalisations s'incorporent parfaitement dans le paysage.

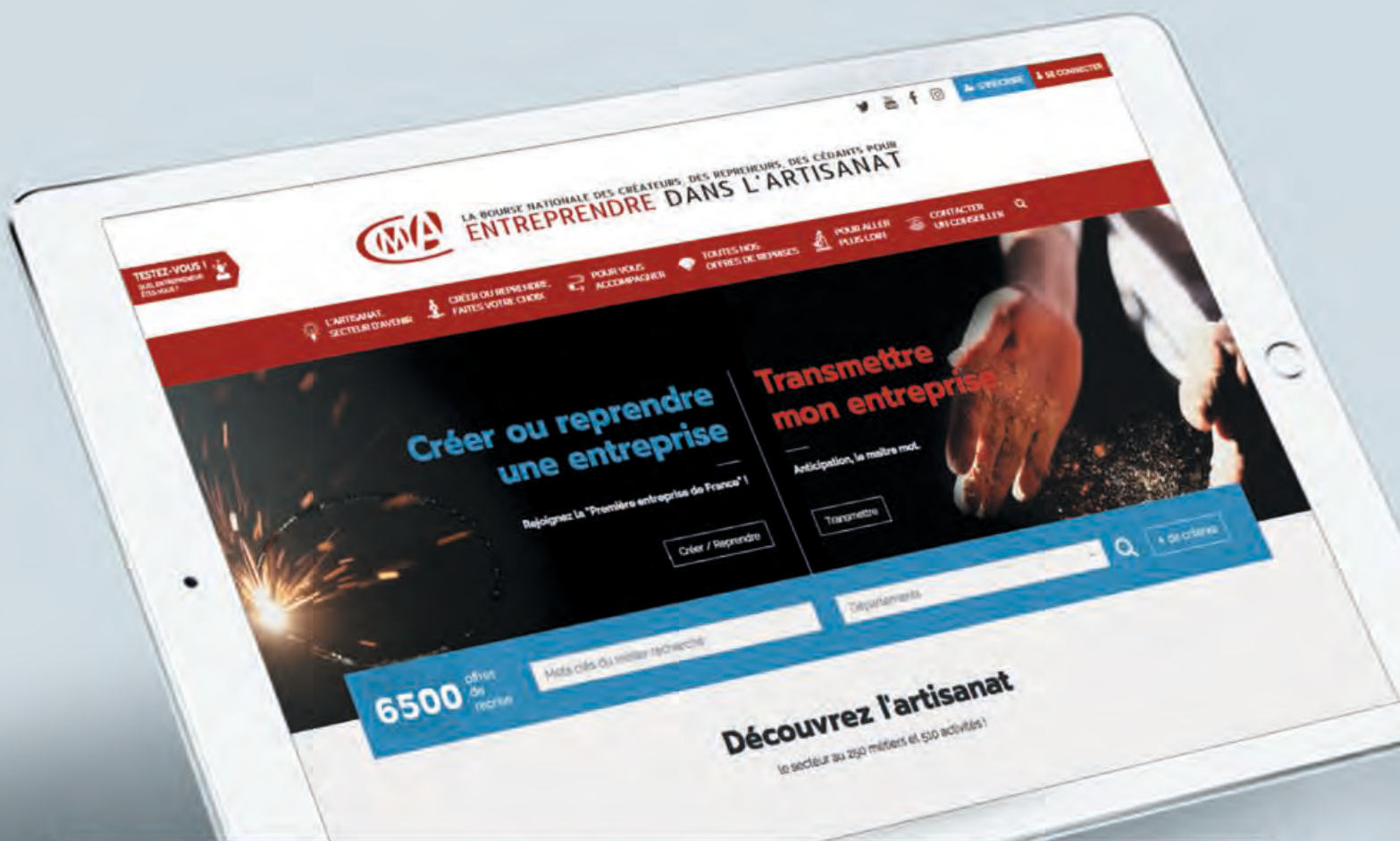
Ils ont également participé à la restauration de l'abbaye de l'Epau, au Mans, le château de la Duchesse Anne à Nantes, l'église de Saint-Florent-le Vieil et l'église Saint-Laud à Angers.

En 2020, Éric Boucher se fait accompagner par la CMA pour la reprise de l'ancien atelier de vitrail Vincent Jaillette, situé en Normandie, spécialisé dans la restauration et la conservation spécifique des vitraux du XV^e et XVI^e siècle.

En vingt ans de carrière, cet artisan verrier a su allier savoir-faire ancestral et techniques modernes.

CONTACT : Éric Boucher - Verrier d'Art -
2 allée des tilleuls à Durtal
0241699701
verrierdart@wanadoo.com
www.verrierdartericboucher.com
@verrierdarteric

Vous cherchez à créer, à reprendre ou à céder **une activité** ?



Bénéficiez de l'expertise et de l'accompagnement de votre CMA sur :

entreprendre.artisanat.fr



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**



SOIRÉE D'INFORMATIONS THÉMATIQUES

Vous accompagner tout au long de la vie de votre entreprise

Commercial

Faut-il être commercial pour bien vendre ?
 → Jeudi 8 juillet 2021, 18 heures, Angers
 → Jeudi 14 octobre, 18 heures, Cholet

Numérique

Comment améliorer votre visibilité sur internet ?
 → Jeudi 2 septembre 2021, 18 heures, Saumur

Ressources humaines et organisation

Comment attirer et fidéliser les salariés dans mon entreprise ?
 → Jeudi 4 novembre 2021, 18 heures, Angers

Prévention des difficultés

Tension de trésorerie, comment sortir de l'impasse ?
 → Jeudi 9 septembre 2021, 18 heures, Angers

→ Jeudi 23 septembre 2021, 18 heures, Cholet
 → Jeudi 30 septembre 2021, 18 heures, Saumur

Sécurité informatique

Comment être moins vulnérable face aux nouvelles menaces ?
 → Jeudi 7 octobre 2021, 18 heures, Angers
 → Jeudi 18 novembre 2021, 18 heures, Cholet

+ D'INFORMATIONS :

- **CMA 49** : 5 rue Darwin – BP 80806 49008 Angers CEDEX 01 - 02 41 22 61 04 - entreprises49@artisanatpaysdelaloire.fr
- **Antenne Cholet** : 32 bis rue Nationale 49300 Cholet - 02 41 62 64 87 - antennecholet@artisanatpaysdelaloire.fr
- **Antenne Saumur** : 5 quai Comte Lair 49400 Saumur - 02 41 83 14 20 - antennesaumur@artisanatpaysdelaloire.fr

VOUS ACCOMPAGNER POUR LA CRÉATION DE VOTRE ENTREPRISE

Forte de sa connaissance du tissu économique local et de son expertise, la CMA est à vos côtés. Avec notre accompagnement, 76 % d'entre vous franchissent avec succès l'étape des trois premières années. Pour créer et développer les entreprises de demain, nos conseillers et partenaires vous donnent les clés pour construire votre projet et vous proposent un parcours personnalisé.

Vous souhaitez créer votre entreprise artisanale ?

Le stage de préparation à l'installation est une formation de 5 jours sur la création et la gestion de votre entreprise au « régime réel ». Le Pack Micro est une formation de 2 jours sur la création et la gestion de votre microentreprise.

Renforcez vos chances de succès dans toutes les étapes de votre projet

VOUS INFORMER
 - ÉTAPE 1 : LE PROJET D'ENTREPRISE
 Présentation des étapes clés de la création d'une entreprise et des conditions d'installation dans l'artisanat

VOUS PRÉPARER
 - STAGE À L'INSTALLATION
 Formation de 5 jours sur la création et la gestion d'une entreprise au « régime réel »
 - PACK « MICRO »
 Formation de 2 jours sur l'organisation et la gestion de votre microentreprise
 - PACK « ESSENTIEL »
 Formation de 2 jours sur l'organisation et la gestion de votre entreprise au régime réel
 - PACK « COMMERCIAL »
 Formation de 2 jours sur votre plan d'actions commerciaux, votre démarche et une veille sur le web

VOUS INSTALLER
 - ACCOMPAGNEMENT AU DÉMARRAGE
 Formalisation de votre business plan pour votre présentation aux banques
 - SUITE POST-INSTALLATION
 Un accompagnement sur mesure pendant les 3 premières années d'activité commerciale, suivi de gestion, administratif, etc.

Vous avez des questions, nous avons des solutions.

GAGNEZ en visibilité et en efficacité sur Internet

Boostez votre communication sur le Web pour accroître votre visibilité, améliorer votre image, augmenter votre chiffre d'affaires, fidéliser vos clients, gérer votre réputation... Avec CAPEA Numérique, la CMA 49 vous accompagne sur-mesure !

L'année qui vient de s'écouler, avec les fermetures administratives qui ont découlé des confinements, a encore accéléré le besoin d'accroître votre transition numérique pour renforcer vos actions sur Internet et bénéficier des outils qui permettent de garder le contact avec vos clients.

Site Web vitrine ou e-boutique, présence sur les réseaux sociaux, ventes via une *marketplace* (place de marché), plateformes de mise en relation, utilisation des moteurs de recherche, référencement sur les annuaires locaux et professionnels, etc. : il n'est pas toujours aisé de s'y retrouver dans la jungle d'Internet et de prioriser ses actions au moment de se lancer.

Quels objectifs se fixer ? Quelle stratégie élaborer ? Quelles actions concrètes mettre en œuvre ? Et tout simplement... par où commencer ?

Vous souhaitez gagner en visibilité sur le Web ?

Pour vous, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat a mis en place CAPEA Numérique et vous apporte une solution 100 % personnalisée en conjuguant 3 jours de formation en présentiel et 3 jours (ou 6 demi-journées) d'accompagnement individualisé, dans vos locaux, pour mettre en pratique les acquis de votre formation, vous accompagner, vous aider et vous conseiller en fonction de vos besoins, de vos attentes, de vos possibilités et de vos



3 jours de formation

- Communiquer efficacement sur le Web et les réseaux sociaux
- Quoi dire, comment le dire, quand le dire
- Adopter les bonnes pratiques
- Enrichir vos contenus et gagner du temps



3 jours d'accompagnement

- Analyser vos besoins et vos possibilités
- Mettre en pratique et guider vos choix
- Adapter les solutions à votre entreprise
- Planifier et organiser votre communication

contraintes, sur une période pouvant aller jusqu'à 6 mois.

Votre intervenant

Nicolas JENFT – i-NT Conseil et Formation

Voilà bientôt 10 ans que Nicolas a fondé son organisme de formation. Ses premières actions étaient dédiées à l'usage du smartphone et des tablettes en entreprise. Aujourd'hui, via la CMA 49, il vous propose une large gamme de formations et d'accompagnements dédiés

au Web et aux réseaux sociaux. Votre objectif c'est aussi son objectif, pour faciliter l'émergence de vos savoirs et de vos compétences.

JE M'INSCRIS : CMA 49 – service aux entreprises, pôle développement - 5 rue Darwin 49008 Angers - 02 41 22 61 04 - entreprises49@artisanatpaysdelaloire.fr



CALENDRIER FORMATION CAPEA NUMÉRIQUE À ANGERS

Développer sa stratégie sur les réseaux sociaux	7 h	mardi 21 septembre 2021
Enrichir et dynamiser ses contenus sur les réseaux sociaux à l'aide de solutions gratuites ou peu onéreuses	7 h	mardi 19 octobre 2021
Renforcer l'impact d'une communication en ligne	7 h	mardi 23 novembre 2021

Si les termes de « page Google My business » et de « marketing de contenu » vous sont étrangers ou que vous souhaitez les approfondir, prenez contact avec François Nassiet et Thibaud Livet, conseillers économiques en développement, au 02 41 22 61 04.

La CMA propose également des formations au numérique pour tous les niveaux : de la demi-journée généraliste (atelier numérique de 3 heures) à un accompagnement sur plusieurs mois (Capea numérique), en passant par l'offre du service Formation continue.

URMA 49 : LES CHARCUTIERS-TRAITEURS RECRUTENT !

De nombreuses entreprises du Maine-et-Loire recherchent des apprentis en charcuterie-traiteur... mais en quoi consiste le métier ?

Le charcutier traiteur est le cuisinier du quotidien tout comme celui de l'exceptionnel. Il concocte préparations charcutières et plats cuisinés. Il maîtrise les techniques de travail de la viande et des opérations culinaires et organise cocktails et buffets. Il est créatif et se distingue par son sens relationnel avec la clientèle. CAP, MC Charcutier-traiteur, il y a forcément un parcours !

i Des questions ? Anne Guillois, conseillère Jeunes-Adultes-Entreprises, vous dit tout au 07 87 82 38 53 ou par mail aguillois@artisanatpaysdelaloire.fr



Opération recrutement « Prends en main ton avenir »



▲ Les développeurs de l'apprentissage de l'Urma 49 accompagnés de M. Lebouvier, RH du magasin Auchan Angers Avrillé.

L'Université régionale des métiers de l'artisanat (Urma) de Maine-et-Loire a organisé une session de recrutement d'apprentis dans les métiers de l'alimentaire et de la fleuristerie.

Pour cette opération, intitulée « Prends en main ton avenir », un stand a été installé le 22 mai dernier dans la galerie marchande d'Auchan Angers Avrillé.

L'occasion, pour le public de découvrir les formations proposées à l'Urma et d'échanger avec nos développeurs sur l'apprentissage. Pour créer un événement territo-

rial de proximité, ont été associées à l'opération les entreprises artisanales d'Avrillé et de Montreuil-Juigné, qui ont partagé leurs offres de recrutement en alternance pour la rentrée prochaine. Notre partenaire Auchan, recrute également sur les métiers de l'artisanat.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
i Sandrine Laporte 02 41 22 61 48 ou poledev49@artisanatpaysdelaloire.fr

TOP PRÉPA : 48H POUR DÉCOUVRIR TA FORMATION !

Un événement du dispositif Prépa-Apprentissage de l'Urma des Pays de la Loire.

Le dispositif Prépa-Apprentissage accompagne des jeunes de 16 à 29 ans, éloignés de la formation, de l'emploi et qui souhaitent accéder à l'apprentissage.

La Prépa-Apprentissage de l'Urma des Pays de la Loire propose 4 parcours pour permettre à chacun de trouver l'accompagnement qui lui correspond :

- Dans les Starting-blocks : 2 jours pour découvrir l'apprentissage et tester un métier
- À vos marques : 6 semaines pour booster son potentiel et trouver un employeur
- Coup D'envoi : 9 mois pour préparer sereinement son entrée en apprentissage
- Nouveau départ : 35 h pour rebondir après une rupture de contrat (à la rentrée 2021, ce parcours sera proposé en 100 % distanciel)

Pour répondre à la demande et innover, les équipes Prépa-Apprentissage organisent l'évènement « TOP Prépa : 48 h pour découvrir sa formation ! ».

Cette animation se déroulera les 1^{er} et 2 juillet 2021 dans les cinq Centres de formation de l'Urma des Pays de la Loire et proposera aux futur(e)s apprenti(e)s de découvrir leur métier sur des plateaux techniques : alimentation, mécanique/carrosserie, coiffure/esthétique, fleuristerie, ébénisterie, bâtiment. TOP Prépa est également ouvert aux jeunes en recherche d'un employeur ou à ceux qui hésitent dans leur projet d'orientation.

TOUS LES DÉTAILS DU PROGRAMME sont disponibles **i** sur prepa-apprentissage-urma-paysdelaloire.fr, rubrique Top Prépa.





« Portes ouvertes » à l'Urma49

Le 29 mai dernier, l'Urma49, Centre de formation professionnelle de la chambre de métiers et de l'artisanat de Maine-et-Loire, accueillait plus de 350 personnes.

Préalablement inscrites en raison des conditions sanitaires, les personnes ont pu découvrir les ateliers et les laboratoires, et échanger avec les professeurs sur les **métiers de la fleuristerie, de l'automobile** (maintenance, réparation des carrosseries, peinture en carrosserie) **et de l'alimentation** (boucherie, charcuterie-traiteur, boulangerie, pâtisserie).

Nouveauté 2021 : un Certificat Technique des Métiers (CTM) en **Vente en boulangerie-pâtisserie** (diplôme de niveau 3) vient enrichir l'offre de formations de l'Urma49. Les formations, toutes accessibles par la voie de l'apprentissage, s'adressent à tous types de publics : apprentis de 15 à 29 ans et demandeurs d'emploi.

BESOIN D'ÊTRE RENSEIGNÉ(E) SUR LES FORMATIONS ET ACCOMPAGNÉ(E) DANS LA RECHERCHE D'ENTREPRISE ?

Apprenti(e) ou demandeur d'emploi, vos contacts à l'Urma49 :

- Boulangerie, Pâtisserie, Vente : Sandrine Laporte
slaporte@artisanatpaysdelaloire.fr - 07 86 04 46 63
- Boucherie, Charcuterie-traiteur : Anne Guillois
aguillois@artisanatpaysdelaloire.fr - 07 87 82 38 53
- Fleuristerie, secteur automobile : Alexandra Fleury
afleury@artisanatpaysdelaloire.fr - 06.76.69.92.17
- Les pré-inscriptions se poursuivent sur :
www.urmapaysdelaloire.fr/urma-maine-et-loire

« Dans mon métier, le détail fait la perfection »

Concours photos à l'Urma49 (Angers)

Si le niveau de technicité des apprentis est valorisé à l'occasion des nombreux concours qui leur sont proposés (Meilleurs Apprentis de France, Olympiades des Métiers, Challenge BMW, Coupe de France des Écoles...), le concours photos révèle **une autre facette de leur talent** en illustrant l'attachement au métier qui est le leur.

Après « La main et le geste professionnel » en 2019, « La matière, mon métier » en 2020, l'Urma Maine-et-Loire organisait cette année un concours photos portant sur « **le détail qui fait la perfection** » du métier. Un exercice de style où apprenti artiste et apprenti artisan, technique et esthétique, profession et passion semblent se rejoindre et se confondre naturellement

pour exprimer l'exigence et sublimer la noblesse du geste professionnel.

L'occasion, pour ces apprenants de partager l'émotion d'un instant singulier, le détail qui fait la perfection du métier, la fierté d'un savoir-faire maîtrisé.

Félicitations à **Mathieu Beaupere, apprenti BP Boulanger** à « L'Arbre à Pain » (Verrières-en-Anjou), qui obtient la première place et vient ainsi compléter un palmarès déjà riche, avec notamment la Coupe de France des Écoles remportée en 2020.

Bravo également à : **Flora Bataille (BP Fleuriste)** et **Céline Chureau (CAP Pâtissier)** pour la 2^e place, ainsi qu'à **Audrey Desnoe (CAP Réparateur en Carrosserie)** et **Émilie Pecot (BP Boucher)** pour la 3^e place.



L'ADEA : titre assistant(e) de dirigeant du chef d'entreprise

Parce que la performance de l'entreprise ne repose pas uniquement sur les épaules du chef d'entreprise, assistant(e)s révélez vos talents !

Que vous soyez associé(e), conjoint(e) collaboratrice(eur), salarié(e) ou que vous projetiez de rejoindre une entreprise artisanale, cette formation est faite pour vous. En effet, nous constatons au quotidien que le dynamisme et la pérennité des entreprises artisanales sont en grande partie liés au degré d'investissement et de compétences des conjoint(e)s, notamment sur le plan organisationnel, comptable et commercial. Nous sommes tous conscients que les compétences des acteurs de l'entreprise sont un facteur clé de succès de celle-ci, et que la fonction d'assistant(e) de dirigeant d'entreprise devient de plus en plus complexe, nécessitant de nouvelles compétences et la maîtrise de nouvelles technologies. C'est pourquoi, la chambre de métiers et de l'artisanat s'engage depuis plusieurs années au service de la formation et notamment la formation des conjoint(e)s.

Cette formation est ouverte, à raison d'une journée par semaine, pour la rendre compatible avec une activité professionnelle.

L'ADEA est un titre homologué de Niveau 4 (bac) inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles, établi et actualisé par l'institution nationale dénommée France compétences mentionnée à l'article L. 6123-5. - n° fiche RNCP 35011.

Cette formation s'organise autour de 4 blocs de compétences (sans les heures d'examen) :



Une nouvelle promotion d'Assistant(e) de dirigeant(e) d'entreprise artisanale (ADEA) démarrera lundi 4 octobre 2021 à Angers

C'est un parcours certifiant éligible au CPF (Code 35011) qui peut être suivi dans son ensemble ou par bloc de

compétences sans viser l'obtention du titre. Des prises en charge sont possibles en fonction de votre statut.

BLOCS DE COMPÉTENCES		Nombre d'heures pédagogiques
Bloc 1	Animer l'activité en interne et en externe de l'entreprise artisanale	74,5 h
Bloc 2	Réaliser la gestion et la comptabilité courante et financière d'une entreprise artisanale	207,5 h
Bloc 3	Assurer la gestion administrative quotidienne de l'entreprise artisanale	116 h
Bloc 4	Contribuer à la définition et au déploiement de la stratégie commerciale d'une entreprise artisanale	98,5 h

POUR EN SAVOIR + : CMA 49 – Service formation continue – Contactez Olivia Retiere au 02 41 22 61 56 – oretiere@artisanatpaysdelaloire.fr

CRISE ÉCONOMIQUE

La bonne occasion pour reprendre une entreprise ?

Si, côté obscur, les confinements et les baisses d'activité risquent de conduire de nombreux chefs d'entreprise au redressement ou à la liquidation judiciaires, d'autres peuvent y voir l'opportunité de reprises à moindre coût, de développer leur activité et, à terme, de sauver des savoir-faire et des emplois. *Laetitia Muller*

Trouvez les actifs en vente

Pour être informé des entreprises à reprendre, les mandataires judiciaires ont mis en place une plateforme en ligne : ventes-actifs.cnajmj.fr. Chacun peut y consulter l'ensemble des actifs en vente : fonds de commerce, immeuble, matériel... Séduit par un actif ? Pour avoir plus d'informations, il suffit de télécharger son cahier des charges ou, à défaut, de contacter l'administrateur ou le liquidateur. Le site www.infogreffe.fr/calendrierdesaudiences permet, quant à lui, d'être informé en amont sur l'entreprise (ancien dirigeant, nombre de salariés, etc.). Les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) mettent également à votre disposition une bourse nationale d'opportunités artisanales (entreprendre.artisanat.fr). Cette plateforme nationale de rapprochement entre cédants et repreneurs répertorie quelque 6 000 offres. Si vous êtes convaincu par un actif, mesurer les risques liés à l'opération de reprise, éviter les pièges et anticiper les démarches devant le tribunal sont des préalables nécessaires au dépôt de votre offre.

Avant l'offre, mesurez les risques

Pour savoir si l'entreprise est « redressable », un examen des comptes permettra d'identifier les causes des difficultés et déterminer comment faire mieux, là où un autre a échoué. Si l'entreprise compte des salariés, il convient d'étudier les contrats de travail et l'absence de contentieux prud'homal. En cas de reprise d'un fonds

Évolution en vue...

Romain Grau, député des Pyrénées-Orientales, préside depuis janvier la mission d'information sur les entreprises en difficulté du fait de la crise. Il plaide pour des rachats d'entreprises facilités grâce à un allègement des contraintes administratives, juridiques et fiscales.

de commerce, l'examen du bail révélera le montant du loyer, des charges et l'existence éventuelle de clauses qui engagent le repreneur. Les conseils d'experts peuvent être utiles, notamment ceux des conseillers des CMA, tout comme un échange avec l'ancien dirigeant.

Formulez au mieux votre offre de reprise

Une fois convaincu, l'acheteur pourra présenter une offre. Cette étape est jalonnée de nombreuses formalités et conditions juridiques.

L'offre de reprise doit préciser ainsi le prix ferme et définitif, les modalités de règlement, un prévisionnel d'exploitation, la date envisagée pour la reprise avec les perspectives d'emploi, ainsi qu'un ensemble de précisions sur le repreneur et les garanties qu'il offre. La démarche est importante puisqu'une offre de reprise est intangible, irrévocable et soumise à un délai impératif. Toutes les offres sont ensuite étudiées lors d'une audience par le juge-commissaire à la procédure. En général, l'offre retenue est celle qui reprend le plus de salariés au meilleur prix. Le repreneur présent à l'audience le deviendra officiellement via une ordonnance de cession.



LIBRE DE DROITS NE VEUT PAS DIRE GRATUIT

Dans les banques d'images sur Internet, ne confondez pas « image libre de droits » et « image gratuite ». Payer une image peut permettre une utilisation illimitée.

PRIVILÉGIEZ VOS PROPRES CLICHÉS

Pour une communication à moindre coût : pensez aux banques d'images gratuites comme Wikimedia ou, pour éviter tout souci et miser sur l'originalité, aux images que vous avez vous-même réalisées.

ATTENTION AU DROIT À L'IMAGE

Prendre en photo un individu dans un lieu privé sans son consentement est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. La peine est la même si cette image est conservée ou portée à la connaissance du public.

LECTURE RAPIDE

Communication : quelles images et photos avez-vous le droit d'utiliser ?

Une image trouvée sur Internet illustrerait parfaitement une publicité pour votre entreprise ? Vigilance : ces visuels, tout comme les photos réalisées par vos soins, sont soumis à des droits d'auteur et à des droits à l'image. Le point sur les règles applicables avant de réaliser des outils de communication à moindre coût... *Laetitia Muller*

Qu'est-ce que le droit à l'image ?

L'article 9 alinéa 1 du Code civil précise que « chacun a droit au respect de sa vie privée ». La jurisprudence a bâti, sur cette base, le droit à l'image, qui permet à toute personne, célèbre ou pas, de s'opposer à la captation, la diffusion et la fixation de son image sans son accord et préalable et exprès, quels que soient le lieu et le support : site Internet, publicité ou affiche. En cas de problème, le chef d'entreprise artisanale devra prouver qu'il possède une autorisation écrite de l'intéressé. À défaut, il encourt non seulement des sanctions civiles avec un retrait des photos et l'octroi de dommages-intérêts, mais également des sanctions pénales : des amendes qui, selon l'infraction, oscillent entre 15 000 et 45 000 €, voire une peine d'un an d'emprisonnement. S'agissant des visuels glanés sur le Net, ils ne sont pas libres de droit par défaut ! Derrière toute image se cache un auteur qui mérite une rémunération.

À quoi correspondent les droits d'auteur ?

Dès lors que vous prenez une photo, vous en devenez l'auteur et elle vous appartient, même si vous la postez sur Internet. Ainsi, toutes les images trouvées sur le web appartiennent à leur auteur et sont inutilisables sans son accord. Il en va de même en cas de modification d'une image trouvée, votre création par l'ajout de commentaires ou de couleurs n'en fait pas votre propriété. Au contraire, vous violez les droits de l'auteur. Ce délit de contrefaçon est puni d'une peine de 300 000 € d'amende et de trois ans d'emprisonnement (art. L. 335-2 s. CPI).

Comment trouver des images libres de droits ?

Le plus commode est d'utiliser des images dont vous êtes l'auteur. Votre liberté reste néanmoins conditionnée au respect des règles de droit évoquées en amont. Il est également possible de demander l'accord de l'auteur de l'image. Une autre option consiste à utiliser une

image libre de droits en vous rendant sur des banques d'images gratuites, comme Wikimedia (commons.wikimedia.org) ou payantes (stock.adobe.com¹, fr.depositphotos.com² ou shutterstock.com³). L'utilisation pour un usage commercial est alors libre et illimitée. Les licences d'image peuvent aussi être intéressantes. Le moteur de recherche Creative Commons permet par exemple à ses auteurs de libérer les droits d'une image dont ils sont propriétaires, avec sept licences différentes qui ont toutes en commun une utilisation libre et illimitée (search.creativecommons.org). Enfin, si vous voulez être sûr de la qualité et de la singularité de vos images, faites appel à des artisans dont c'est le cœur de métier : vos confrères photographes !

1. Quelques visuels gratuits y sont téléchargeables, les autres sont disponibles sur abonnement ou via des packs de crédits. **2.** Abonnement mensuel (à partir de 29 € les 30 images) ou à la demande (à partir de 36 € les trois images). **3.** Dix images gratuites le 1^{er} mois puis abonnement annuel (29 €/mois pour 10 images/mois).

Commerce à distance : changements de TVA au 1^{er} juillet 2021 !

La réglementation qui régit la TVA intracommunautaire change à compter du 1^{er} juillet. Pour simplifier les obligations déclaratives et de paiement, le mini-guichet qui s'applique déjà aux prestations par voie électronique est étendu aux ventes de biens et de services. Faisons le point. *Loetitia Muller*



Un guichet unique pour simplifier les échanges

« OSS-IOSS ». Ce n'est pas le nom d'un énième film d'espionnage mais celui du nouveau guichet unique de TVA mis en place à compter du 1^{er} juillet ! Dans sa version longue « One-Stop-Shop - Import One-Stop-Shop » régit ainsi les ventes en ligne transfrontalières auprès des clients particuliers (non assujettis à la TVA). Le but est d'éviter les lourdeurs administratives.

L'inscription à l'OSS-IOSS est possible depuis le 22 avril 2021 (sur www.impots.gouv.fr, via son espace professionnel). Le chef d'entreprise artisanale ou le micro-entrepreneur agit lui-même sur son compte pour mettre à jour les données d'inscription ou se désinscrire. Le système permet de déclarer et payer la TVA due dans le pays du client, en Union européenne (UE), en une seule et même déclaration depuis son compte en ligne. Autre avantage : les entreprises qui optent pour ce dispositif ne sont plus tenues de s'immatriculer auprès des administrations fiscales de chaque État membre pour déclarer et payer la TVA. Désormais, elles peuvent le faire auprès d'un seul État membre via le guichet unique.

Baisse du seuil des exportations, nouvelles règles pour les importations

Les ventes à distance des professionnels aux particuliers sont désormais taxées dans le pays d'arrivée, si le chiffre d'affaires (CA) du vendeur dépasse la barre des 10 000 €. Ainsi, l'ébéniste qui vend un meuble en Italie payera la TVA dans ce pays, s'il y a réalisé un CA supérieur au seuil. Côté importations, les biens d'une valeur inférieure à 150 € bénéficient du nouveau régime simplifié. Le délai de dépôt de la déclaration et de correction passe dans ce cas à un mois. De même, le vendeur collecte la TVA au taux qui s'applique dans le pays de destination. Signalons que l'exonération de TVA lors de l'importation de biens inférieurs à 22 € est supprimée.

Et pour les professionnels hors UE ?

L'intermédiaire est obligatoire. Un vendeur professionnel situé hors de l'Union européenne devra désigner un intermédiaire au sein de l'UE pour collecter la TVA à sa place. À l'inverse, lors d'une importation d'un pays hors UE, une exonération de TVA est mise en place afin de supprimer une double imposition.

30 juin 2021 : date limite pour étaler le paiement des impôts de 2020 !

Les artisans et commerçants, quel que soit leur secteur d'activité peuvent étaler, sur une durée maximale de trois ans, le paiement des impôts dus au titre de 2020. Parmi les contributions concernées figurent notamment la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), l'impôt sur les sociétés (IS) et l'impôt sur les revenus des entrepreneurs individuels. Cette mesure concerne les chefs d'entreprise qui ont démarré leur activité au plus tard en 2019. Issue d'un texte d'août 2020 elle a été étendue par un décret du 26 mars dernier.

Pour bénéficier d'un plan de règlement : complétez le formulaire de demande disponible sur le site impots.gouv.fr et adressez-le au service des impôts des entreprises avant le 30 juin 2021.

Reprise d'un fonds de commerce en 2020 : avez-vous droit à cette nouvelle aide ?

Un décret du 20 mai 2021 institue une nouvelle aide pour soutenir les entreprises ayant acquis un fonds de commerce entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020, et dont l'activité a été fauchée en plein vol par la crise sanitaire. *Loetitia Muller*

Quelles sont les conditions pour bénéficier de l'aide au premier semestre 2021 ?

Évidemment, il faut avoir acquis au moins un fonds de commerce entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020 (preuve par un acte authentique de vente ou un acte sous seing privé enregistré auprès du service des impôts) et en être toujours propriétaire à la date de dépôt de la demande d'aide.

L'entreprise doit en outre avoir été créée au plus tard le 31 décembre 2020. Son activité doit être restée la même après son achat et avoir été interdite d'accueil du public sans interruption entre le 1^{er} novembre 2020, ou la date d'achat du fonds, et le 1^{er} mai 2021. Son CA doit être nul et le fonds repris ne doit ni être

contrôlé par une autre entreprise ni contrôler lui-même une autre entreprise.

La conclusion d'une convention entre l'entreprise et l'autorité administrative est impérative afin de bénéficier de cette aide. L'accord précisera les modalités de versement et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

Quel est le montant de cette nouvelle aide ?

Le montant de la subvention est égal à 70 % de l'opposé mathématique de l'EBE (excédent brut d'exploitation) coûts fixes constaté au cours de la période éligible : le calcul doit être réalisé par un expert-comptable !

Ce taux est rehaussé à 90 % pour les petites entreprises*.

Comment faire sa demande ?

Par voie dématérialisée, sur l'espace « professionnel » du site www.impots.gouv.fr. Elle doit être déposée entre le 15 juillet 2021 et le 1^{er} septembre 2021, accompagnée des justificatifs suivants :

- une déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise remplit les conditions requises (modèle disponible sur www.impots.gouv.fr) ;
- le calcul de l'EBE coûts fixes rempli sur le formulaire mis à disposition par la direction générale des finances publiques (DGFiP) sur www.impots.gouv.fr ;
- la balance générale 2021 pour la période éligible et la balance générale pour l'année 2020 ;
- une attestation d'un expert-comptable, tiers de confiance, qui certifie l'EBE coûts fixes pour la période

éligible, le CA à 0 € pour l'année 2020 égal et enfin le numéro professionnel de l'expert-comptable ;

→ la copie de l'acte de vente du fonds de commerce ;

→ les coordonnées bancaires de l'entreprise.

D'autres obligations sont dévolues à l'expert-comptable telles que la connaissance du plafond de l'aide par le demandeur.

En outre, il convient également de transmettre une attestation précisant si l'entreprise a reçu ou non une aide liée au régime temporaire Covid-19 à la date de signature de la déclaration.

Attention : ces attestations doivent être conformes au modèle établi par la DGFiP disponible sur le site www.impots.gouv.fr.

Comment l'aide sera-t-elle versée ?

Directement sur le compte bancaire indiqué par l'entreprise.

Point de vigilance : Eu égard au montant des aides, des contrôles peuvent être réalisés. La DGFiP conservera les dossiers de demande de cette aide durant dix ans à compter de la date de versement.

Durant toute cette période, les services des finances publiques peuvent demander aux chefs d'entreprise des informations et autres justificatifs.

Le délai de réponse est d'un mois. Évidemment, si des irrégularités devaient être constatées, la sanction serait la récupération des sommes.

* Au sens de la réglementation européenne : celles occupant moins de 50 personnes avec un CA annuel ou un total du bilan annuel inférieur ou égal à 10 M€.



COTISATIONS SOCIALES. Difficile pour un travailleur indépendant de comprendre son bordereau de cotisations sociales. La tâche est d'autant plus ardue que le montant inscrit en comptabilité ne correspond pas aux sommes appelées par la Sécurité sociale des indépendants (SSI).

Decryptage de Serge Thomas, conseiller d'entreprise de Cerfrance des Savoie

AU SECOURS, je ne comprends pas mon bordereau !



LES COTISATIONS DÉDUITES DE MON BÉNÉFICE NE CORRESPONDENT PAS AUX SOMMES PAYÉES À LA SSI. QUI SE TROMPE : LA SÉCU OU MON COMPTABLE ?

Les deux montants sont exacts, mais renvoient à des logiques différentes. Commençons par la comptabilité. La somme inscrite en comptabilité correspond à une charge, c'est-à-dire aux cotisations dues sur la base du bénéfice de l'exercice que l'on est en train de clôturer. Pour la SSI, l'approche est différente. Cet organisme ne dispose pas en « temps réel » de votre revenu. Un indépendant qui clôture ses comptes au mois de décembre 2020 déclare son bénéfice en mai 2021. Conséquence : la SSI n'est pas en mesure de calculer les cotisations 2020 avant l'année 2021. Ce décalage, entre constatation comptable du bénéfice et prise en compte par la SSI, explique que les montants décaissés ne correspondent pas aux montants comptabilisés.

À QUOI CORRESPONDENT LES APPELS DE COTISATIONS DE LA SSI ?

Les cotisations de l'année en cours sont déterminées à partir des revenus des exercices précédents puis régularisées sur les exercices suivants. Le bordereau de cotisation des travailleurs indépendants combine à la fois des cotisations provisionnelles et des cotisations de régularisation. Tentons de mieux comprendre avec un exemple... Les cotisations du premier semestre 2021 sont calculées à titre provisionnel sur la base du dernier revenu connu, à savoir le revenu 2019 (le revenu de l'année 2020 n'est pas connu au moment de l'appel de cotisations émis début 2021). Dans un second temps (second semestre 2021), les cotisations provisionnelles 2021 sont ajustées à la hausse ou à la baisse en fonction du revenu (désormais connu) de l'année 2020. S'ajoute également la régularisation des cotisations appelées en 2020 qui étaient elles-mêmes calculées sur le revenu 2019. Qui oserait dire que cette mécanique est simple à comprendre ?

LORSQUE LE REVENU DIMINUE, EST-ON OBLIGÉ D'ATTENDRE PRÈS D'UN AN POUR ÊTRE REMBOURSÉ D'UN TROP PAYÉ PAR LA SSI ?

Face à des revenus d'activité fluctuants vous avez la possibilité de « moduler » le revenu pris en compte pour le calcul des cotisations en transmettant à la SSI un revenu estimé. Cette modulation est simple à mettre en œuvre (« Mon compte » sur www.secu-independants.fr) et permet entre autres de ne pas faire « d'avance de trésorerie » sur une trop longue période, notamment lorsque les revenus sont orientés à la baisse.

JE N'AI PAS DE REVENU ET POURTANT JE PAYE DES COTISATIONS ?

Effectivement, dans la mesure où vous êtes travailleur indépendant, l'absence de revenu se traduira par le paiement de cotisations sociales minimales. Ces cotisations permettent une protection sociale. Leur montant représente près de 1 200 € par an. En contrepartie, elles valident notamment trois trimestres de retraite et assurent un montant d'indemnités journalières de 22,54 € par jour en cas d'arrêt de travail.

LES CONSEILLERS CERFRANCE sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches partout en France (700 agences) : www.cerfrance.fr

CERFRANCE
entreprendre, ensemble

Motorisations :
1.3 TCe 100 / 1.5 dCi 75
et 95 ch
Vitesse maxi :
148 à 167 km/h

Volume utile :
3,3 m³
Dimensions :
4 393 x 2 079 x 1 850 mm

RENAULT EXPRESS VAN

PTAC : 2.0 T
Charge utile maxi :
780 kg

Une fourgonnette simple et efficace

L'Express Van vient compléter la gamme d'utilitaires Renault en dessous du nouveau Kangoo. Simple, pratique et pragmatique, cette fourgonnette offre un volume utile de 3,3 m³ et une charge utile maxi de 780 kg. Son argument massue : un tarif à partir de 17 500 € HT en essence et 17 900 € HT en diesel.

Guillaume Geneste

Deux diesels et un essence

Le Renault Express peut recevoir deux blocs-moteur : le 1,3 l TCe essence de 100 ch et le 1.5 dCi (75 et 95 ch). Le moteur essence est particulièrement plaisant, mais plus gourmand ! Cette solution reste intéressante pour son prix et, à l'avenir, pour pénétrer dans les villes ayant interdit les diesels.

En attendant, la majorité des ventes sera le fait des 1.5 dCi 75 et 95 ch. Si le premier a une vocation urbaine, le second affiche une belle polyvalence.



Plaisante à conduire

L'Express se révèle plaisant à conduire. Malgré une insonorisation moyenne, les suspensions allient confort et tenue de route. Le volant est réglable en hauteur uniquement mais, comme le siège conducteur l'est aussi, cela permet de trouver une bonne position de conduite. L'ergonomie des commandes est bonne mis à part l'implantation du levier de vitesse, trop bas. Rien qui ne remette en cause la pertinence de cette fourgonnette au très bon rapport prix/prestations !

Un intérieur plaisant

La planche de bord reprend l'esprit de celle des dernières autos de la marque même si le plastique dur reste omniprésent. L'Express Van offre de nombreux espaces de rangement, très pratiques au quotidien, y compris celui placé au-dessus du tableau de bord, qui intègre deux prises USB et une prise 12 V. Il est aussi possible de disposer, en option, d'une recharge par induction, d'une caméra de recul, d'un rétroviseur virtuel ou de la navigation.



PHOTOS : © RENAULT



• Rapport prix/prestations
• Agrément TCe 100

Volant réglable
en hauteur uniquement

Emplacement levier de vitesse



À PARTIR DE 17 500 € HT



L'EXPERT
Cécile François,
directrice Prestataires
et achats chez
Mondial Assistance

LES SINISTRES DES UNS FONT LES AFFAIRES DES AUTRES

Devenir prestataire pour une compagnie D'ASSISTANCE

Lorsqu'un sinistre survient, l'assureur fait intervenir un professionnel chez son assuré, en lien avec sa couverture : serrurier, plombier, électricien, vitrier, menuisier, chauffagiste, etc. Peut-être vous ? Voici quelques éléments de discernement.

Sophie de Courtivron

1 Pour qui ?

« Nous avons entre 2500 et 2800 artisans sur le territoire, multi ou mono-prestation, pose Cécile François, directrice Prestataires et achats chez Mondial Assistance*.

Notre réseau est un maillage tissé de façon à avoir un prestataire tous les 20 kilomètres. » Si les assureurs peuvent « recruter » les artisans en direct, ils passent aussi, sporadiquement ou intégralement, par des réseaux de professionnels qualifiés déjà constitués (comme Plombier.com, Carglass maison, etc.).

3 Des obligations

Chez les assureurs contactés dans le cadre de cet article, les prestations des entreprises auprès des assurés sont suivies et notées.

« Chaque sinistre donne lieu à une enquête qualité. Les entreprises sont notées par le bénéficiaire de la prestation (si leur note est inférieure ou égale à 3, elles sont rappelées dans une démarche d'amélioration continue). S'il y a eu des dysfonctionnements, nous recommandons à nos prestataires d'appeler nos plateaux afin de conseiller le client final sur la meilleure solution à apporter. Nous comptons sur nos prestataires pour nous signaler toute suspicion de fraude potentielle. » Dans le cadre de sa démarche qualité, Mondial Assistance effectue des audits sur site auprès de ses artisans; « tous les ans pour les grosses structures, tous les trois ans pour les TPE ».

2 Des critères qualitatifs

Les interventions étant plutôt des urgences, les entreprises doivent être structurées en conséquence. Chez Mondial Assistance, « il nous faut une disponibilité 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24; nous nous assurons bien sûr que les entreprises sont à jour de leur conformité administrative (assurances, relevés Urssaf, bilans...). Nos artisans doivent respecter notre mode opératoire et les niveaux de service attendus (réactivité après un contact établi, soit informatiquement soit vocalement) ».

Les assureurs ne sont pas des places de marché : quand une demande d'intervention a lieu, un seul artisan est ciblé et a un délai pour répondre.

4 Des avantages

Les assureurs recherchent des partenaires à long terme. En plus d'avoir ainsi une activité récurrente, dont le règlement est assuré, le fait d'aller chez le client peut apporter aux artisans des prestations additionnelles. « Il est difficile de normaliser les tarifs car le prix de la main-d'œuvre varie selon les régions, c'est une négociation avec chaque partenaire », précise Cécile François. Le fait d'être en lien avec un grand groupe peut générer certaines sollicitations (facultatives). « Nous organisons parfois des animations réseau selon certaines thématiques. Début 2020, nous avons demandé à des prestataires de différentes régions de travailler sur nos nouveaux services, dans une dynamique de cocréation (définir la forfaitisation d'un certain nombre de prix, comment les qualifier, etc.). »

* Marque d'Allianz Partners.

Pour devenir prestataire, allez voir les sites des assureurs.

Allianz Partners

www.allianz-partners.fr/nous-connaître/notre-reseau-de-prestataires.html

Fidelia (Covéa, groupe d'assurance mutualiste qui comprend notamment MAAF, MMA et GMF)

www.fidelia-assistance.fr/nos-prestataires/prestataire.html



Nathalie Lecacheux

Présidente de la Commission PME
de la Fédération des Ascenseurs

« Nos techniciens travaillent
7 jours sur 7 et 24 h sur 24.
La digitalisation ne supprimera
jamais la maintenance physique,
il faudra toujours aller
sur place. »



© KADMY

ASCENSORISTES

DES PERSPECTIVES À LA HAUTEUR

La France est l'un des pays les moins équipés d'Europe en ascenseurs. Avec ce parc faible, le vieillissement de la population et la tendance au maintien à domicile, les signaux sont au vert. Maintenance, dépannage, modernisation... Voilà un métier qui n'a pas fini de nous envoyer en l'air ! *Sophie de Courtivron*

Il y a 700 000 ascenseurs en France, gérés par des entreprises indépendantes ou par les majors du secteur : Otis, ThyssenKrupp, Schindler, Kone et Orna. La Fédération des Ascenseurs les regroupe. « Nous avons longtemps été en opposition mais c'est fini ; nous avons besoin des uns et des autres pour faire avancer la profession », pose Nathalie Lecacheux, PDG de Sietram & Co et présidente de la Commission PME de la Fédération, qui représente 90 % du secteur (dont 165 PME). « Les ascensoristes sont devenus des professionnels de toutes les mobilités verticales : monte-escalier, monte-charge, monte-voiture... Nos activités évoluent énormément. » Ce métier d'avenir a besoin de mains.

AVIS À LA JEUNESSE !

On devient ascensoriste notamment via l'Éducation nationale, en intégrant l'un des 18 lycées proposant la Mention complémentaire technicien ascensoriste, post-bac pro ; ou encore via la formation professionnelle par apprentissage (CQPM de technicien de maintenance en ascenseurs*). « Nous avons environ 400 diplômés par an... mais nous créons 1 500 embauches », précise Nathalie Lecacheux. Des débouchés non sans atouts : les jeunes

rejoindront des entreprises non délocalisables (les ascenseurs ne bougent pas), et ne se laisseront pas d'un métier qui, lui, bouge, se digitalise et innove en permanence.

L'ASCENSEUR DU FUTUR

« Pour innover, nous travaillons en partenariat avec nos fournisseurs, qui sont les mêmes depuis des années », évoque Siegrid Chané, dirigeante de l'entreprise artisanale Ciel Ascenseurs (six personnes), située à Saint-André-de-la-Roche (Alpes-Maritimes), qui fabrique des produits design et élégants. Pour éviter toute contamination virale par le toucher, l'entreprise propose ainsi quatre solutions : « La commande par le pied, l'appel par bouton infrarouge et approche du doigt, le QR-Code placé près du bouton, qui permet d'accéder aux commandes de l'ascenseur via une application, et la commande vocale ». Les innovations peuvent aussi être en lien avec la maintenance dite « prédictive » (capteurs pour anticiper la panne). Une maintenance qui est au cœur du métier et qui fait de l'ascenseur, comme le souligne Nathalie Lecacheux, « le moyen de transport le plus sûr au monde » !

* Certificat de qualification paritaire de la métallurgie. CFA de Tours et LEA-CFI de Gennevilliers.

500

ascensoristes indépendants
en France

2,43 MDS D'€

C'est le chiffre d'affaires
de la profession

70 A 80 %

d'emplois dans les
majors du secteur

Source : Fédération des Ascenseurs.

ARTISANS TONNELIERS

LES CRÉATEURS DE GOÛTS

En France, la trace des premiers grands contenants, en terre cuite ou en bois, remonte à plus de 2 000 ans. Le pays est aujourd'hui le premier fabricant de fûts à vin et spiritueux dans le monde. Quarante ans de recherche, une matière première de qualité et un savoir-faire inégalé et inégalable font du tonneau français un produit haut de gamme au rayonnement international.

Isabelle Flayoux

« **L**e savoir-faire d'excellence de ce métier ancien a été sauvegardé grâce aux régions viticoles et à l'exigence des grandes maisons », présente Jean-Luc Sylvain, président de la Fédération des Tonneliers de France (FTF). Pays de référence, la France produit plus de 650 000 fûts par an, dont 70 % partent à l'étranger. « Tous les vins haut de gamme à travers le monde sont élevés dans une barrique en chêne fabriquée sur mesure et manuellement dans l'Hexagone. » La force des tonneliers tient en partie à la présence en nombre d'une matière première aux vertus reconnues, et cultivée depuis des siècles sur le territoire : « L'essence qui convient le mieux à l'élevage des vins et spiritueux est le chêne. Il délivre le potentiel d'un cépage et d'un terroir. »

OBJECTIF : SUBLIMER LE VIN

Dans les années 1980, la diversité des origines des chênes pédonculés et sessiles, les deux variétés utilisées en tonnellerie, a conduit les instituts œnologiques à lancer des travaux. « Les recherches ont mis en exergue les caractéristiques de chaque variété. L'impact sur le vin dépend à la fois de critères botaniques et géographiques. Depuis, le métier a évolué. » En collaboration avec le viticulteur, le tonnelier sélectionne le chêne en fonction du cépage, du vin

ou du pays producteur. Ils évaluent ensemble le temps de séchage des merrains (pièces de bois) pour arriver au degré de maturation souhaité. Ensuite, chaque geste compte. Le bois fendu est assemblé en forme de « rose ». Le galbe s'obtient en plaçant un brasero à l'intérieur. Par un procédé d'humidification et de chauffe, l'ensemble s'assouplit pour être cintré avant une seconde chauffe qui participera à la complexité du vin. « Cette étape est aussi menée en concertation avec le client. L'intérieur du fût est chauffé tout doucement. Le degré de dégradation est choisi selon le cépage et les arômes attendus. »

UN MÉTIER NOBLE ET RECHERCHÉ

La majorité des diplômés des trois écoles (Beaune, Bordeaux et Cognac) accède rapidement à un emploi. « Le tonnelier est un des acteurs essentiels de la vinification. C'est un métier à part entière, et spécifique à la France, qui garantit un accès à l'emploi. 45 apprentis de 16 à 29 ans et des personnes en reconversion professionnelle ont intégré notre CFA en septembre », explique Lucile Bec, conseillère formation du Campus des métiers de Cognac (16). « La fédération est très attentive à la formation. C'est un métier de haute couture exercé par des gens de savoir-faire », conclut Jean-Luc Sylvain.



Jean-Luc Sylvain

Président de la Fédération des Tonneliers de France

« Tout l'art du tonnelier est de permettre le mariage idéal entre le chêne et le vin. »



© FTF - TONNELLERIE BILLON

www.tonnellersdefrance.fr - cma-charente.fr/Tonnellerie



« Nous n'excluons aucun partenariat avec des créateurs pour rester dans des tendances de mode qui plaisent aussi bien aux petites filles qu'à leur maman. »

USINE À POUPONS

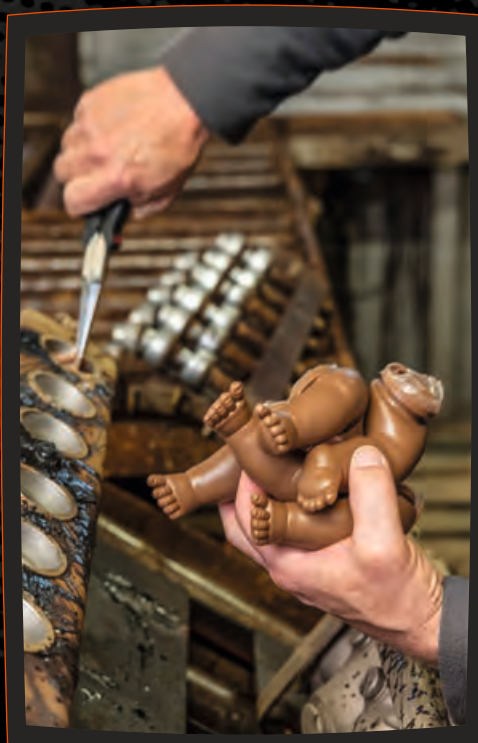
PETITCOLLIN – FABRICATION DE POUPÉES

Chauffée, soufflée, moulée, sablée. Savamment assemblée, coiffée, habillée. Depuis 1860, la poupée Petitcollin est le fruit de gestes sûrs, patiemment acquis, de procédés innovants et d'une exigence revendiquée. Un jouet unique en somme, bien loin des standards de la grande distribution. Visite d'une pouponnière pas comme les autres...

Julie Clessienne

UNE HISTOIRE À PERPÉTRER

Prénoms : Marie-Françoise, Adèle ou Constance. Destinée commune : faire rosir de plaisir les petites filles. Lieu de naissance : Étain (Meuse). Âge : 160 ans pour certaines. Signe particulier : avoir su traverser le temps, sans faillir face à la concurrence asiatique, aux crises économiques... Un second souffle que Petitcollin doit à une reprise providentielle, en 1995, par l'entreprise jurassienne Vilac, spécialisée dans les jouets en bois. « Nous avons relancé la partie création pour remettre ces poupées au goût du jour et du marché et assumons l'aspect commercial (distribution dans 70 pays) et marketing », affirme le dirigeant Laurent Weisbuch.



CORPS MOULÉS À LA CHAÎNE

Première rencontre dans l'atelier de fabrication : Francis, 44 ans de maison, l'humour intact. À lui d'impulser le rythme puisqu'il est en charge de façonner les corps souples des poupées par rotomoulage. Bras et jambes potelés, corps rebondis et têtes à croquer... sont extraits un à un des moules après un passage au four, « 9 minutes à 210° ». Subtilité : la matière plastique liquide est préalablement parfumée à la vanille ! Autre technique pour les corps « durs », comme ceux du « baigneur », emblématique de la marque, qui eux sont moulés, puis soufflés, ébavurés (pour enlever les traces de jointure) et sablés (pour leur donner un aspect mat et doux).

DEXTÉRITÉ À CHAQUE ÉTAPE

Si les six employés de l'usine sont très polyvalents (ils étaient une soixantaine au début des années 1980), c'est Béatrice qui officie ce jour à l'assemblage. Son plus : avoir le compas dans l'œil pour doser et manier l'élastique qui relie tous les membres avec dextérité. À deux pas, Nathalie fait chauffer la machine à coudre... des cheveux !

Rotation parfaite exigée pour respecter l'implantation naturelle d'une chevelure, en un mouvement unique. « Il faut une année pour maîtriser la technique. » Une fois la raie bien tracée et la frange placée, les « yeux dormeurs » (innovation maison !) sont incorporés par pression. La poupée prend vie...



DES MODÈLES À REINVENTER

À l'écart, dans son atelier de couture, Sabrina s'affaire sur une petite série. Avec Lucie, la chef de produit, elle contribue à renouveler 80 % de la centaine de modèles tous les ans. « On suit la mode, les collections des fournisseurs... En 2021, le violet et le bleu sont rois. »

Sur place sont découpés les patrons et constitués les kits qui seront assemblés par trois couturières à domicile, une tradition chez Petitcollin. Les vêtements de la collection de Sylvia Natterer, célèbre créatrice de poupées qui collabore avec la marque depuis 2015, sont eux confiés à un atelier de réinsertion à Stenay.



OBJET DE COLLECTION

Ultime étape chez Marie-Noëlle, garante de la perfection des 30 000 poupées fabriquées ici chaque année et vendues entre 50 et 150 €. Objet de collection à part entière, symbole du « made in France » connu partout dans le monde (30 % du CA à l'export), rien ne doit être laissé au hasard. À chaque modèle sa coiffure – « des chignons élaborés parfois que je dois réaliser sans épingle ! » –, sa tenue spécifique, sa « bouille » distinctive, ses accessoires, son conditionnement... qu'elle connaît sur le bout des doigts. À voir tous ces « grands » mettre tant de cœur à l'ouvrage, qui peut encore assurer qu'une poupée est un jeu d'enfant ?

Un grand merci à Stéphanie Thévenin du centre culturel et touristique du Pays d'Étain pour cette visite privilégiée et à l'accueil de l'équipe Petitcollin.

www.petitcollin.com - www.tourisme-etain.fr +

DATES CLÉS

1912

Lancée en 1860, c'est en 1912 que Petitcollin révolutionne le monde de la poupée en lançant le « baigneur », premier poupon baignable à un prix abordable.

1998

Ouverture de l'atelier au public, puis d'un musée au centre culturel et touristique du Pays d'Étain à deux pas. 6 000 curieux s'y pressent tous les ans.

2007

Obtention du label Entreprise du Patrimoine Vivant, qui distingue la dernière fabrique de poupées encore en activité en France.

2009

Lancement de la marque « Ecolo Doll », qui assure une fabrication selon une démarche durable (vêtements en véritable coton bio...).

2021

Représentera la Meuse lors de la prochaine exposition du Fabriqué en France à l'Élysée, les 3 et 4 juillet.



© MIKLODY PHOTOGRAPHE

AU MILIEU DES ÉTALS

La France est incontestablement un territoire de marchés. Cette forme de commercialisation, considérée comme la plus ancienne, met directement en contact le professionnel et le client, à moindres frais. C'est notamment ce qui plaît aux artisans. Exemple avec trois passionnés qui vendent exclusivement sur les marchés par choix, ou par tradition. Isabelle Flayeux

FRANCHIR LE PAS

Vous aimez le contact direct et détestez attendre le client ? Exercer votre activité professionnelle sur un marché ou une foire vous tente ? Bien sûr, il n'existe aucune formation à proprement parler sur le sujet. Simplement, vous devez connaître quelques principes élémentaires, notamment en matière de réglementation. Pour pouvoir s'installer et vendre, un artisan doit posséder une carte d'activité commerciale ambulante. Pour obtenir ce précieux sésame, rapprochez-vous de votre chambre de métiers et de l'artisanat. La carte est valable quatre ans, renouvelable et payante : 30 € depuis le 1^{er} août 2020. Ensuite, il ne vous reste plus qu'à formuler une demande d'emplacement sur un marché couvert ou en plein air, directement auprès de la mairie, du placier municipal ou de l'organisateur de l'événement.

FRANCK LETOURNEAU, RÉMOULEUR

UNE RECONVERSION LOIN DES CONTRAINTES

Franck Letourneau devient le Rémoleur de la coutellerie à l'automne 2015, après avoir travaillé une quarantaine d'années dans le domaine de l'alimentaire. « J'ai été pâtissier puis commercial. Je n'envisageais pas de choisir une autre voie que le commerce. J'ai besoin du contact client. » Passionné de couteaux et attiré par l'activité de rémoleur exercée par une connaissance, il prend le pari, à 55 ans, de se reconvertir dans ce métier de niche. « La France ne compte plus que 215 rémoleurs, dont trois en Haute-Savoie. Le fait d'être indépendant et de ne pas travailler en boutique me convenait parfaitement. J'ai été installé deux fois. Je n'en connais que trop bien les contraintes et les inconvénients comme la nécessité d'avoir un chiffre d'affaires conséquent et de s'investir énormément. » Rapidement, Franck Letourneau dénicher un attirail complet d'occasion, un petit stock de marchandises neuves et achète un camion, bien décidé à tourner sur les marchés des différentes stations de son département. « Je me suis procuré les outils et une machine auprès d'un ancien rémoleur qui m'a transmis son savoir-faire. Le reste, je l'ai appris sur le tas. La chambre de métiers et de l'artisanat m'a délivré une carte de commerçant ambulante. » À côté de son service d'affûtage et d'aiguisage, Franck Letourneau propose sur son étal des couteaux de cuisine et de poche ainsi que des ustensiles de cuisine.

[LeRemouleurdelacoutellerie](#)

NAM SHIK DAVAL, CHOCOLATIER

DES CHARGES EN MOINS, PLUS DE CONVIVIALITÉ

Issu d'une famille de chocolatiers pâtisseries depuis 1928, Nam Shik Daval reprend l'affaire de ses aïeux en 1992.

L'offre du magasin, installé dans une des principales artères d'Épinal (88), s'est diversifiée au fil des années.

« En plus du chocolat et des pâtisseries, nous préparons des glaces et des plats cuisinés. J'ai ouvert une adresse à Montréal pour toucher le marché américain. » Si

l'activité fonctionne bien, l'artisan se retrouve confronté à des problèmes de personnel qui l'obligent à fermer boutique en 2017. « J'ai eu jusqu'à dix salariés répartis entre la vente, le salon de thé et le laboratoire. Fermer a été un crève-cœur. » Nam Shik Daval se lance alors

dans un projet qu'il avait laissé de côté quelques années auparavant : ouvrir un point de vente au marché couvert d'Épinal. « Depuis que je me suis installé fin 2018, mon chiffre d'affaires progresse.

Je dispose d'un stand de 35 m², contre 200 m² auparavant. En comptant l'atelier que je loue à côté, je dépense actuellement 850 € de loyer mensuel contre plus de 1 500 € auxquels s'ajoutaient les charges et les salaires ! » Satisfait de son choix, l'artisan fait les préparations glacées, détaille et trempe les bonbons de chocolat sur place, devant les clients : « Montrer ce que je fabrique amène une éthique, une transparence. Ici, le rapport avec les gens est différent et l'ambiance est beaucoup plus conviviale. »



📍 namshik.daval.5



HENRI TIRANT, TAPISSIER REMPAILLEUR

CHOISIR DES LIEUX DE PASSAGE

Quelques chaises, du jonc, du toron, des entourages... Quand Henri Tirant s'installe sur un stand, il positionne chaque élément avec soin. Depuis 1989, le tapissier rempailleur de Gesvres (53) déballe son matériel quatre fois par semaine minimum, sur les marchés de l'Orne, de la Mayenne, de la Sarthe et du Maine-et-Loire. « La journée débute par une demande auprès du placier. J'ai besoin de quatre mètres environ. Le coût varie de cinq à dix euros, en fonction de la ville et de l'emplacement qui m'est alloué. » L'artisan de 56 ans participe également aux foires et brocantes organisées sur toute la France. « L'avantage d'un métier ambulancier est de pouvoir choisir son lieu d'installation d'un jour à l'autre. Une boutique reviendrait trop cher et implique d'attendre le client. Les marchés et les foires attirent beaucoup de monde. Les gens viennent plus facilement vers moi. Rempailer sur place me permet de faire découvrir mon savoir-faire de manière concrète. »

L'artisan est la troisième génération de tapissier

rempailleur. Son père lui a enseigné les gestes techniques qu'il tenait de son aïeul et qu'il a lui-même transmis à son gendre. Restaurer, réparer, rénover, sans céder aux nouveaux modes de consommation. Henri Tirant regrette la disparition lente d'un métier qui donne une seconde vie à des chaises, des tabourets, des fauteuils grand-père ou encore des canapés, qui eux aussi se transmettent de génération en génération.

GUILLAUME CAIROU

« NOUS AVONS LA CAPACITÉ DE DEVENIR LA PREMIÈRE NATION D'INDÉPENDANTS AU MONDE ! »

Alors qu'un plan en faveur des 3,6 millions de travailleurs indépendants français est à l'étude, l'Observatoire du travail indépendant (OTI), qui réunit experts du monde de l'entrepreneuriat, juristes, économistes, politiques et syndicats, a remis 12 propositions au Gouvernement. Entretien avec son fondateur, Guillaume Cairou.

Propos recueillis par Laëtitia Muller

POURQUOI VALORISER LES INDÉPENDANTS ?

Les indépendants d'aujourd'hui sont comme les artistes de l'après-guerre : des défricheurs qui vont redynamiser les territoires. Ils se révèlent les « artisans de la relance » car ils se montrent agiles, mobiles, engagés et résilients. Je vois en eux la solution de la lutte contre la désertification rurale ou le chômage de longue durée.

QUE FAUT-IL RETENIR DES DOUZE PROPOSITIONS QUE VOUS AVEZ REMISES AU MINISTRE ALAIN GRISET ?

La proposition centrale est la simplification des dispositifs existants afin d'avoir un statut unique du travail indépendant. Aujourd'hui, aussitôt la volonté de se lancer est-elle concrétisée que les embûches se multiplient : manque d'accompagnement, complexité des statuts juridiques, problématiques de Sécurité sociale et de cotisations... Mais hors de question de superposer un statut supplémentaire à ceux existants, ni de réformer le Code des sociétés ! Nous proposons de créer un guichet unique et de recourir au portage salarial afin de sécuriser les relations de travail entre les plateformes et les indépendants et les faire profiter du régime général de la Sécurité sociale. Ce statut unique

s'adapterait aux besoins de chacun, car il serait évolutif en fonction du « développement effectif » de l'activité.

VOUS PROPOSEZ ÉGALEMENT D'ÉTENDRE L'ÉLIGIBILITÉ DE L'ALLOCATION DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS (ATI) ...

L'ATI doit indéniablement être réformée, notamment en abaissant le critère de revenu, de 10 000 à 5 000 €, responsable des trois quarts des refus de demandes ! Je propose aussi d'étendre l'éligibilité à l'ATI aux entrepreneurs en liquidation amiable, ainsi qu'à ceux ayant porté leur activité en continu pendant une année et non deux. Je suis également un fervent défenseur d'un revenu universel pour les indépendants (RUI). Les plus en difficulté ne représentent que 10 % de cette population de créateurs de richesses. À travers ce guichet unique, les entrepreneurs cotiseraient pour avoir droit à une allocation en cas de perte d'activité et pourraient plus facilement rebondir et recréer.

VOUS APPELEZ AUSSI À UN « RENFORCEMENT » DU RÔLE DES CHAMBRES CONSULAIRES ...

Les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) et les chambres de commerce et d'industrie (CCI) doivent réaffirmer leur rôle, et pourraient en parallèle contrôler l'accès des TPE et PME à la commande publique, veiller à leur réserver certains marchés publics, sous conditions d'expertise et de moyens techniques suffisants. La principale cause de dysfonctionnement des micro-entreprises, est le manque d'accompagnement. Je propose d'utiliser l'écosystème existant, dont les CMA, pour simplifier la vie des créateurs.

LA VOCATION DE L'OTI

ELLE EST DOUBLE : d'une part, analyser et mesurer les évolutions de cette forme particulière d'activité qu'est le travail indépendant, d'autre part de faire des propositions aux pouvoirs publics pour l'améliorer. Sa particularité est d'être constitué d'experts politiques, comme Hervé Novelli, ancien secrétaire d'État au commerce, à l'artisanat et aux PME, et acteur de la mise en place du statut d'auto-entrepreneur (devenu micro-entrepreneur) en 2009, ou encore Alain Griset, l'actuel ministre des PME, membre depuis cinq ans, d'avocats, à l'image d'Emmanuelle Barbara et de Jacques Barthélemy ; mais aussi de syndicalistes et d'économistes qui se positionnent, par-delà les clivages politiques, dans l'intérêt unique d'améliorer l'entrepreneuriat français.



DR



NOUVELLE CUPRA FORMENTOR e-HYBRID RECHARGEABLE

FEEL ANOTHER WAY.*

Il existe de nombreuses façons de se sentir vivant.
Et plus d'une façon de vivre votre vie.
Vous avez juste à trouver la vôtre.
Essayez le meilleur de l'innovation avec
la CUPRA Formentor e-HYBRID rechargeable.
Et découvrez la puissance d'une conduite
à l'état pur avec un moteur de 245 ch,
et une autonomie en 100 % électrique allant jusqu'à 55 km.



REAL AUTOMOBILES

7 Boulevard de la Liberté
49000 ANGERS
Tél. : 02 41 57 68 00 - www.groupe-boucher.fr

*Une autre voie est possible.

CUPRA Formentor VZ e-HYBRID 245 ch DSG6 : consommation mixte WLTP (min - max l/100 km) : 1,5. Émissions de CO₂ WLTP (min - max g/km) : 33.
Depuis le 1^{er} septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP),
procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée.
Volkswagen Group France - S.A. au capital de 198 502 510 € - 11, avenue de Boursonne, 02600 Villers-Cotterêts RCS SOISSONS 83227370
Publicité diffusée par le Distributeur REAL AUTOMOBILES enregistré à l'ORIAS sous le n° 07024068 en qualité d'intermédiaire en opération de banque à titre non-
exclusif de Volkswagen Bank.

Visuel borne de recharge non contractuel. Rendez-vous sur cupraofficial.fr



ASSURANCE MULTI PRO

À vos côtés
dans les moments
difficiles

**NOUS VOUS VERTONS
UNE AVANCE EN CAS
DE SINISTRE POUR FINANCER
VOS PREMIERS FRAIS.**

Crédit  Mutuel

L'avance sur indemnisation s'effectue sous réserve des dispositions prévues au contrat, voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel proposant ce service. Conditions janvier 2021.

Caisse Régionale du Crédit Mutuel Anjou - Société Coopérative de Crédit à Capital variable. RCS Angers D 072 202 419 00015 - 1 place Molière - BP 10648 - 49006 Angers cedex 01. Intermédiaire en opérations d'assurance sous le n° Orias 07 003 758, consultable sous www.orias.fr proposant des contrats d'assurance des ACM IARD SA, entreprise régie par le Code des assurances. Crédit photo : Getty Images. Mai 2021.